





**Aidez nous à changer la vie de milliers d'hommes
et de femmes en leur faisant vivre
une expérience unique !**

N°1 mondial de l'audition, Amplifon en France c'est :
Un parcours de formation personnalisé avec les meilleurs experts du métier
La liberté de choix des prothèses auditives
Une évolution de carrière construite avec un manager Audioprothésiste
Un partenaire privilégié et historique des médecins O.R.L.

A votre tour, venez vivre une expérience professionnelle unique : connectez-vous
sur www.careers.amplifon.com ou contactez Thibault LEDROIT au 06 23 30 33 74

amplifon

1	Sommaire	19	Enquête démographique
2	Édito	21	Le congrès HOPE
7	Le Week-End Inter-Audio	23	Le tutorat
10	La JNA	27	L'intégration de la formation à PARCOURSUP'
13	Une mission humanitaire	31	Le devis normalisé
15	Tour des BDE	33	Le service sanitaire
		36	La dégénérescence liée à un non-appareillage
		38	Les intérêts d'un appareillage
		41	Les enjeux environnementaux
		43	La déficience auditive dans le monde



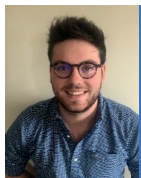
Pierre DUTHEIL
Webmaster
1^{ère} année Nancy

L'ensemble du bureau de la FNEA tient à remercier **tous nos partenaires** qui nous ont permis de continuer à diffuser notre Larsen.

Pour sa treizième édition, ce larsen reste dans la continuité de la dernière édition afin de maintenir une cohérence dans ses thématiques tout en y apportant quelques nouveautés. Nous remercions particulièrement **Audio Infos** qui nous aide à imprimer notre revue étudiante.

Pour finir, nous tenons à rappeler à chaque étudiant qu'il est possible de nous **écrire un article** afin de le diffuser dans cette revue. Les sujets doivent évidemment être en lien avec l'audioprothèse ou la vie étudiante.

Pour toute demande, envoyez un mail à :
webmaster@fnea.org



Florian FOURTET
Président
3^{ème} année Lyon

Le mot du Président

Comme vous le savez, la FNEA représente les 7 écoles de France et plus de 600 étudiants. Grâce à un bureau motivé, qui s'est étoffé durant l'année avec l'arrivée de deux nouveaux membres et d'une chargée de mission, nous avons pu amplement perpétuer les projets et actions de la FNEA déjà en place, mais aussi assumer notre position de représentant étudiants avec l'arrivée de nouveaux dossiers.

Cette année la FNEA a réalisé à son habitude une forte mobilisation des étudiants sur ses événements majeurs :

- Plus de 120 étudiants au Week-end de formation associative qui s'est déroulé à Lyon sur deux jours.
- Plus de 200 étudiants à la traditionnelle soirée de retrouvailles de l'EPU organisée par la FNEA.
- Plus de 300 étudiants au Gala National de la FNEA lors du congrès UNSAF.
- Plus de 90 étudiants au Week-end Inter Audio avec 10 formations réalisées par nos partenaires aux alentours de Limoges.

Ce fut impressionnant de voir une telle mobilisation des étudiants, mais nous espérons augmenter encore une fois ces chiffres à travers une meilleure organisation.

L'implication des étudiants a également été très ressentie dans nos missions de prévention telles que :

- Des récoltes de fonds pour l'Association pour l'Aide aux Enfants Sourds du Monde.
- La réalisation de deux missions humanitaires, ayant permis à deux étudiantes de partir pour une en Tunisie et pour l'autre au Brésil, avec l'aide de l'Association pour l'Aide aux Enfants Sourds du Monde.
- Une mobilisation de plus en plus importante sur les missions de la JNA.
- La création d'une vidéo de prévention massivement relayée pour la JNA.
- Le rapprochement de la fédération avec plusieurs organismes, tel que « La semaine du son » ou « La fondation pour l'audition », avec pour but de créer de nouveaux projets de prévention.
- La création de notre première « Enquête bien-être ».
- Une meilleure mobilisation sur le plan d'action : « L'audioprothèse en Institut gériatrique », mais qui doit encore évoluer.
- La création de notre premier questionnaire sur le coût de la vie étudiante.

La FNEA est aujourd'hui membre de la FAGE. Cette qualité de membre s'est ressentie aussi à travers :

- Un questionnaire réalisé sur la réingénierie.
- Une enquête démographique diffusée et relayée au sein de la profession, qui nous a permis de recueillir des données importantes grâce aux 894 réponses obtenues.
- 155 places offertes par nos partenaires pour que les étudiants puissent se rendre à l'EPU.

- La présentation de notre enquête démographique lors de l'EPU 2018.
- L'inauguration du Congrès des audioprothésistes 2019.
- L'opportunité de pouvoir intervenir à la table ronde du Congrès des audioprothésistes 2019 et pouvoir ainsi exposer les préoccupations de la FNEA.
- Une augmentation des statistiques de visites sur le site Internet Fnea.org
- 4 communiqués de presse réalisés par la FNEA avec une adhésion majeure des étudiants et amplement relayés.
- Une implication dans les dossiers de la FAGE plus assidue, notamment au sein de la Commission Sectorielle de Santé.
- 7 rendez-vous au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation.
- 2 rendez-vous au Ministère des Solidarités et de la Santé.
- Le renouvellement du Conseil d'Administration de la FNEA physique sur Paris.
- La présentation de la FNEA lors d'un conseil d'administration du SYNEA.
- La présentation de la FNEA lors d'un conseil d'administration de l'UNSAF.
- La présentation de projets lors d'une réunion des directeurs d'écoles.

Cependant à côté de tous ces mouvements, la FNEA a aussi réalisé :

- La rectification de tous les bugs de la partie privée réservée aux étudiants dédiés aux offres d'emplois partenaires et aux logiciels fabricants.
- Le développement des comptes Twitter et Instagram de la FNEA.
- Deux LARSENs, journal de la FNEA, distribués à plus de 1000 personnes par emails ou physiquement.
- La création de cafés-débats dans la quasi-totalité des écoles, pour pouvoir échanger et recueillir l'avis des étudiants.
- L'aide à la mise en place de tutorats dans les écoles.
-
- Une réorganisation du bureau pour une meilleure efficacité.
- La réalisation d'un partenariat national permettant à tous les étudiants d'obtenir les tomes 1 et 3 des Précis d'Audioprothèse.
- La signature de 4 nouvelles conventions de partenariats.
- Le renouvellement du week-end de passation.
- Le développement d'un projet livret enseignant, d'un guide de passation, et d'un guide du jeune diplômé.
-

Je dois sûrement oublier quelques actions et projets de la FNEA, mais vous aurez compris que l'implication des 16 membres du bureau national a permis de mener à bien un bon nombre de projets et de concrétiser certaines actions désirées et initiées depuis longtemps par les anciens bureaux de la fédération. Il ne faut pas oublier que ce travail est toutefois réalisé par des étudiants bénévoles devant allier leurs études, leur engagement associatif envers la FNEA, et surtout leur vie personnelle qui peut trop souvent être mise de côté le temps d'une année. Ce n'est qu'à travers ces étudiants souhaitant contribuer à l'amélioration de leur formation que nous pouvons avancer et proposer des actions concrètes aux étudiants.

La fédération existe maintenant depuis 6 ans, elle a connu une grande ascension ces dernières années, mais rien n'aurait pu être fait sans nos prédécesseurs.

AUDILAB, ENSEMBLE POUR UNE BELLE ÉCOUTE



Photothèque : Shutterstock. Conception : Audilab - Avril 2019.



VOUS ÊTES
étudiant

...



VOUS ÊTES
indépendant

...



VOUS ÊTES
salarié

...

VENEZ PARTAGER NOS VALEURS

DES VALEURS RECONNUES

Depuis 6 ans, Audilab est l'unique réseau d'audioprothésistes à détenir 3 certifications (ISO 9001, ISO 14001 et NF Service 518) qui affichent de façon objective la prise en charge optimale des patients.

DES VALEURS COMMUNES

Le réseau, composé de plus de 200 centres, est dirigé par des audioprothésistes associés pour favoriser le partage des expériences et la montée en compétences par des sessions de formation.

DES VALEURS PARTAGÉES

Les services mis à disposition libèrent les audioprothésistes associés de lourdes contraintes administratives et de gestion, leur permettant de se concentrer sur leur cœur de métier.

DES VALEURS NOVATRICES

Les centres sont équipés des toutes récentes innovations technologiques et profitent en permanence des dernières évolutions pour garantir des méthodes d'appareillage des plus précises.

REJOIGNEZ LE RÉSEAU AUDILAB

02 47 64 64 20 | direction@audilab.fr

confidentialité garantie



RÉSEAU
Audilab

[f](#) [t](#) [in](#) www.audilab.fr

Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse 2019-2020



Président
Florian FOURTET
president@fnea.org



Secrétaire
Théo DEMOUY
secretaire@fnea.org



Trésorière
Jeanne LEGOFF
tresorier@fnea.org



VP Partenariat
Arthur ATTIA
partenariat@fnea.org

Pôle politique

Pôle prévention



VP Affaires académiques
Dylan GIRAN
affaires_academiques@fnea.org



VPG Politique
Nathan SEBBAN
vpg_politique@fnea.org



VP Formation
Margaux LEQUIN
formation@fnea.org



VP Prévention
Mélyne CALOCHARD
innovations_sociales@fnea.org



VPG Prévention
Mélodie LEVRERO
vpg_prevention@fnea.org



VP Mission humanitaire
Marilou VERNET
vp_humanitaire@fnea.org

Pôle Étudiant



VP Réseau
Laura AUDIT
reseau@fnea.org



VP Réseau
Clément FOUCHÉ
reseau@fnea.org



VPG Étudiant
Vincent BOULANGER
vpg_etudiant@fnea.org



VP Webmaster
Pierre DUTHEIL
webmaster@fnea.org



VP Évènementiel
Léa ANTIGA
evenementiel@fnea.org



VP Communication
Hugo BLANCHET
communication@fnea.org

L'Entente Etudiante

REXTON

www.rexton.com

NOUVEAUTÉ STYLELINE BT 8C, SIMPLEMENT IRRÉSISTIBLE.

TOUS LES BÉNÉFICES DE **MYCORE**
COMBINÉS AU **MEILLEUR**
DE LA TECHNOLOGIE
RECHARGEABLE LITHIUM-ION.

Made for
iPhone | iPad | iPod

Bluetooth™



Grâce au **chargeur nomade**,
les aides auditives StyleLine assurent
19 HEURES D'AUTONOMIE.

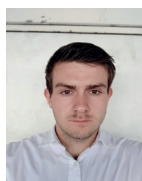
BIOTONE
TECHNOLOGIE MÉDICALE



Retrouvez-nous aux adresses suivantes : www.biotone.fr - www.shop.biotone.fr



Pexton est une marque du Groupe Sivantos GmbH



Arthur ATTIA
VP Partenariat
2^{ème} année Paris

étaient présents lors de cet événement afin de former les étudiants. Chaque formation portait sur différents thèmes en lien avec l'actualité du métier. A la fin de cette journée riche en informations, les étudiants sont ressortis particulièrement satisfaits malgré la température estivale.

Le Week-End Inter-Audio

Le Week-End Inter-Audio s'est déroulé cette année du 27 au 30 Juin 2019 sur le site de Beaumont-Du-Lac, aux environs de Limoges.

La journée de formations auprès des partenaires

Comme chaque année, une journée de cet événement est dédiée à une rencontre avec nos partenaires dans le cadre d'ateliers de formation. Onze partenaires

Cette année, ce sont Dyapason, Unitron, Audio 2000, Prodition, Otometrics, Audilab, Acuitis, Signia, Biotone, Sonance Audition et enfin Krys Audition qui ont dispensé plus de 10 formations différentes.

La FNEA tient sincèrement à remercier chacun d'entre eux pour leur présence, leur temps et surtout leur investissement.

Vendredi Matin	Vendredi après-midi
Sonance : Toutes les étapes administratives pour monter son centre	Unitron : Atelier interactif sur le parcours du nouveau consommateur de soins dans un centre auditif
Audio 2000 : Découverte des besoins du patient	Audilab : 100 % santé, quels changements au quotidien ?
Otometrics : Ateliers sur les logiciels In-vivo	Biotone : MyVoice et Styleline
Acuitis : Etre un audio agile	Prodition : Les intras au cœur du RAC O
Dyapason : Marchandisation et information : menace ou opportunité ?	Signia : Acouphènes, les méthodologies TRT et TIL
Vendredi soir	
Krys : Symposium	

L'Assemblée Générale

Après une journée consacrée aux formations, place pour les étudiants à celle dédiée à l'Assemblée Générale de fin de mandat se concluant par la passation du bureau national de la FNEA

Le Week End Inter Audio est aussi l'occasion idéale pour tenir cet événement. En effet, il regroupe un bon nombre d'étudiants en audioprothèse venus de toute la France.

Chaque membre du Bureau National revient sur son année et présente son bilan devant les étudiants et les administrateurs. Ces derniers représentent toutes les écoles d'audioprothèse et sont l'ADENA de Nancy, l'ADEAF de Fougères, l'ABEA de Bordeaux, l'AEAP de Paris, l'AGEAL de Lyon, le CCC de Cahors et le LFDB de Montpellier.

Ils se prononcent sur les différents points de vote présentés par la FNEA comme par exemple l'élection du nouveau Bureau National.

L'Assemblée Générale est un moment propice aux débats et au partage de nos idées. Encore cette année, nombreux ont été les débats et c'est grâce à ceux-ci que la fédération et la formation vont encore pouvoir grandir à l'avenir. Les futures actions et positions de la FNEA sont votées au cours de cet événement.

La FNEA tient à remercier très chaleureusement tous ses administrateurs pour leur présence et leur soutien sans faille. Ce fut un réel plaisir de voir les étudiants s'impliquer dans leur formation et le devenir de leur futur métier.



L'avenir de la profession
c'est
VOUS

Audioprothésistes indépendants

Des audioprothésistes exigeants, fiers d'exercer un métier hautement technique et conscients de ses enjeux de santé publique, s'unissent librement pour créer une dynamique positive. Ensemble, ils entendent développer leur activité en la fondant sur la qualité de service et la relation de confiance avec leur patient, sur une connaissance pointue de leur profession et une vraie autonomie de choix, dans le respect déontologique et la collaboration avec les médecins ORL.

sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

www.sonance-audition.fr



Hervé Boubier
h.boubier@sonance-audition.fr
port. 06 09 23 26 34



DYNAMIC Audio®

www.dynamicaudio.fr

Le logiciel expert
au service des
audioprothésistes



Le seul courtier à
vocation européenne
exclusivement dédié
à l'assurance
des aides
auditives.

Comptabilité, Assurance, Administratif, Suivi Commercial... **SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !**

DYNAMIC Audio® et **MARK'ASSUR** travaillent ensemble pour
vous offrir une solution clé en main, rapide et efficace :

DYNAMIC Audio® gère votre :

- **COMPTABILITÉ** (caisse, lien avec votre comptable)
- **LIAISON NOAH**
- **AGENDA** (version SMARTPHONE gratuite)
- **FICHER CLIENTS** (gestion complète de votre laboratoire)
- **TÉLÉTRANSMISSION SESAM VITALE 1.40 + SCOR**

MARK'ASSUR vous offre :

- Des formules **SUR-MESURE** ou **STANDARD**
PERTE/VOL/CASSE même pendant le prêt
- Un **ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE PERSONNALISÉ**
- Une **ÉQUIPE COMPOSÉE DE PROS DE L'AUDIO ET DE L'ASSURANCE**
- Des offres dédiées **RAC 0€ / 100% SANTÉ**

La passerelle **DYNAMIC Audio® / MARK'ASSUR**
vous permet de gérer en un clic vos adhésions et déclarations de sinistres*.
Réduisez la paperasse et gagnez du temps !

* Module en cours de développement.

MARK'ASSUR est le nom commercial de DEURONA S.A.S.
Société de Courtage d'Assurance au capital de 30.000 €
17-18 Quai de Havre, 76 000 Rouen - RCS Rouen 510 669 823
APE : 672 Z - Immatriculation ORIAS : 09 049 435
Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie
Financière conformes à l'article L 530-1 & 2 du
Code des Assurances

MARK'ASSUR
Société de Courtage d'Assurance
17-18 Quai de Havre
76 000 Rouen
Tél: 02.79.02.77.28
www.markassur.com
contact@markassur.com



Mélyne CALOHARD
VP Prévention
2^{ème} année Fougères

La JNA

La Journée Nationale de l'audition (JNA) est une association qui a pour objectif de diffuser des informations tout en faisant de la prévention dans le domaine de l'audition.

Cette année, le 14 mars 2019, s'est déroulée la 22^{ème} journée nationale de l'audition. Elle était placée sous le thème de l'audition au cœur de la santé. Le bilan de cette journée fut positif et a permis de rassembler :

- 1297 audioprothésistes
- 80 services ORL
- 146 établissements scolaires
- 52 associations de malentendants
- 25 résidences pour personnes âgées
- 42 sophrologues
- 22 entreprises

Ces différents acteurs se sont mobilisés afin de sensibiliser le public sur les risques liés à l'audition. Grâce à ces nombreux professionnels de la santé : des dépistages, des bilans auditifs, des expositions et des conférences ont pu être mis en place.

La prochaine journée de l'audition aura lieu le **12 mars 2020**.

Tout au long de l'année, la JNA, grâce à son groupe d'experts de l'audition et membres de l'association comme des chercheur(e)s, professeur(e)s, audioprothésistes, sociologues... mène de nombreuses enquêtes. La dernière en date a été menée à l'occasion de la JNA le 14 mars 2019 sous le thème « les oreilles des Français sous pression : quels impacts sur la santé ? ».

Le bilan est incontestable : « le suivi de l'audition reste absent du suivi général de santé », « les français consultent un médecin ORL que lorsqu'ils en ont besoin », « les jeunes sont en première ligne, ils annoncent une forte présence des acouphènes avec une progression depuis 2018. Ils indiquent aussi un impact fort sur leur état de fatigue, leurs capacités de concentration, et leur moral, sans pour autant faire de lien avec la gêne auditive ».

L'association JNA veut agir : « un dépistage médical régulier peut accompagner la prévention » et « demande le déclenchement d'une alerte sanitaire ».

<https://www.journee-audition.org/pdf/feuille-analyse-resultat-2019.pdf>

Une campagne de prévention est également menée par la JNA, parrainée par le groupe LEJ, avec le slogan « nos oreilles, on y tient ! ». L'importance de ce parrainage est liée au jeune public de ce groupe. Grâce à la prévention et la campagne faites par le groupe LEJ, les jeunes se sentent plus concernés et touchés par leurs potentielles gênes auditives. Sur le site de la JNA vous pouvez y découvrir les 8 règles d'or pour protéger vos oreilles, les différentes protections auditives, vous pourrez également comprendre ce que sont les acouphènes ou encore l'échelle de la surdité. Enfin vous aurez accès à un sonomètre via votre smartphone grâce à la mise en place d'une application gratuite intitulée «sonomètre JNA».

<https://www.nosoreilles-onytient.org>

Cette association met en place du **14 au 18 octobre 2019**, la 4^{ème} semaine de la « Santé auditive au travail ». Cette année de nombreuses solutions de prévention sont mises à disposition afin de mener à bien cette semaine de prévention : un guide de santé et de sensibilisation à télécharger en ligne sur leur site, un pack de prévention spécial entreprises. Enfin, une campagne d'information sera mise en place : grâce à des conférences et des ateliers.

<http://www.sante-auditive-autravail.org/integrer-la-sante-auditive-au-travail/>

La JNA met à jour tout au long de l'année son magazine «mes oreilles et moi». Vous y trouverez de nombreux articles comme « vaincre l'anxiété : et si nos oreilles pouvaient nous aider », « 4 astuces pour mieux vivre avec ses acouphènes », « smartphones : l'oreille des jeunes est-elle menacée ? ».

<https://www.magazine.journee-audition.org>

En collaboration avec la JNA, des audioprothésistes, des étudiants en audioprothèse et des sophrologues, réalisent de nombreux dépistages dans des entreprises auprès des salariés et dans des écoles auprès d'étudiants en apprentissage souvent amenés à travailler dans le bruit.

Lors de ces journées de la prévention est menée par la réalisation de bilans auditifs, et par les conseils apportés lors ces événements.

Grâce aux 7 écoles en France, cette année les étudiants en audioprothèse ont pu réaliser un très grand nombre de dépistages dans les quatre coins de la France. Une prévention nationale s'installe grâce à l'implication de la JNA.

Nous souhaitons remercier notre partenaire pour son implication dans ses projets et pour nous accompagner continuellement dans les nôtres.

Nous comptons sur vous le 12 mars 2020 pour la journée nationale de l'audition et du 14 au 18 octobre 2019 pour la semaine de la « santé auditive au travail » !



À l'écoute de nos adhérents, nous redéfinissons nos services en permanence.





L'EXPERTISE AUDITIVE

OSEZ UNE ENSEIGNE DYNAMIQUE ET INNOVANTE !

- La force d'un réseau d'audioprothésistes indépendants
- La puissance d'un groupe :
1400 magasins Optic 2000 et Lissac
- Une centrale d'achat performante

AVEC AUDIO 2000, REJOIGNEZ L'EXPERTISE AUDITIVE !

Nous serons à vos côtés pour :

- Vos projets de centres exclusifs ou intégrés
- Un diagnostic personnalisé
- Vous accompagner dans vos démarches et votre développement

**2 CAMPAGNES
TV PAR AN ET
DE NOMBREUSES
OPÉRATIONS**



Contact Yannick Joubert
Directeur Développement AUDIO 2000
au 06 17 35 17 65 / 01 41 23 76 41
ou par mail : yannick.joubert@audio2000.fr





Marilou VERNET
VP Mission humanitaire
2^{ème} année Lyon

Une mission humanitaire

Depuis 1994, ACTES (Association de Coopération avec le Tiers monde pour l'Education et la Santé) aide les étudiants en santé de la faculté de Lyon 1 à réaliser des projets de solidarité international.

Grâce à cette association, avec deux étudiantes en sage-femme, nous avons pérennisé un projet au Burkina Faso, en étroite collaboration avec le MJ Procunas. Cette dernière est une association burkinabée qui vise à promouvoir le développement humain, la préservation de l'environnement et le maintien des traditions locales. Tout au long de l'année nous avons mené des actions afin de récolter des fonds.

Nous sommes arrivées le 3 juillet à Ouagadougou, accueillies par les membres du MJ Procunas. Ensuite nous avons pris la route avec cinq bénévoles burkinabés pour Doulougou, un petit village au sud de Ouagadougou, lieu de notre mission.

Nous avons pu aider au dispensaire et à la maternité du village. Nous avons rencontré des professionnels extraordinaires qui réalisent un travail remarquable malgré le peu de moyens à leur disposition. Durant cette rencontre, on a eu la chance de découvrir et de participer à leurs procédures médicales. Nous avons également apporté avec nous du matériel médical et des vêtements pour bébé.

Grâce à notre récolte nous avons pu financer la construction d'un auvent pour la bibliothèque, ainsi que l'achat de livres conformes au programme scolaire du pays. Avec les bénévoles burkinabés nous avons pris part à sa construction. Un autre jour nous avons nettoyé et rangé toute la bibliothèque.



Avec l'aide de six nouveaux bénévoles, nous avons aidé les habitants aux travaux champêtres. Nous avons enlevé les mauvaises herbes dans les champs, semer du mil (une céréale) et labouré. La Daba (un outil similaire à une pioche) n'a plus de secret pour nous !

Tous les après-midis nous nous occupons des enfants du village qui étaient en vacances. Ils étaient plus ou moins nombreux selon les jours, entre 15 et 40 environ. En France nous avons mené une action au sein d'une école maternelle, afin de récolter des vêtements, des livres, des jeux pour enfants. Ainsi nous alternions les activités calmes (coloriages, cartes, scoubidous, etc...) et activités sportives (thèques, éperviers etc...). Nous avons organisé des Olympiades, composées d'épreuves qui privilégient le travail d'équipe et la solidarité. L'écoute, l'entraide et la solidarité sont des valeurs transmises aux enfants par l'association, ainsi les activités ont été choisis dans cette philosophie. On a également mis en place une chasse aux trésors, jeu très apprécié des petits. Pour notre dernier jour

nous avons distribué tout ce que nous avons amené pour eux, vêtements, jeux, stylos, casquettes etc...

Je remercie encore l'AGEAL (Association Générale des Etudiants Audioprothésistes Lyonnais) pour avoir fait don de 10 pulls, qui ont fait le bonheur de 10 adolescents Dugned.

Une aventure comme celle-ci est source d'un enrichissement personnel fabuleux. Cela a commencé en France avec notre rencontre, car nous ne nous connaissions pas, mais aussi nous avons grandi en même temps que notre projet, au niveau de l'organisation, l'entraide, l'autonomie et la responsabilité. Au Burkina Faso nous avons connu une autre culture, un autre mode de vie et fait également de magnifiques rencontres. Ce voyage restera gravé en nous.

J'espère donner l'envie et la motivation aux étudiants afin qu'ils s'investissent dans des voyages humanitaires.

« Avec mes aides auditives Marvel,
le son est merveilleux ! »

« Même quand c'est à mon
tour de chanter en karaoké ? »

Plus qu'une aide auditive d'exception, c'est une merveille multifonctionnelle.

Un son riche et clair
Effort d'écoute réduit
dans le bruit*

Connexion aux smartphones,
à la télévision...
Appels mains-libres



Rechargeable
Une journée entière d'audition
avec diffusion sans fil

Applications intelligentes
Suivi de votre expérience
auditive et bien plus encore



Théo DEMOUY
Secrétaire
2^{ème} année Nancy

TOUR DES BDE

L'année 2018/2019 fut marquée par de nombreuses activités et événements de nos 7 écoles, voici un récapitulatif des bureaux des étudiants de chaque école.



ABEA :

Pour l'année 2018/2019 le bureau de l'ABEA était composé de 6 membres et présidé par Clément FOUCHÉ.

Cette année a vu l'organisation de la première séance de tutorat au sein de l'école Bordelaise. Il y a eu ensuite le développement du Week-End d'Intégration et du gala annuel, le tout dans les 3 premières semaines de l'année. L'ABEA a également été actif au niveau de la prévention avec la tenue d'un stand au sein d'une école de musique, la participation aux différentes sessions de l'Hôpital des Nounours, une vente de gâteaux et une tombola pour récolter des fonds pour l'AAESM (Association pour l'Aide aux Enfants Sourds du Monde). Un Week-End Ski a aussi été organisé avant le départ en stage des étudiants.

Cet été un nouveau bureau composé de 7 membres a pris la succession du dernier bureau pour l'année 2019/2020, il sera présidé par Zoé ROBIN. L'année débutera de nouveau avec l'organisation d'une soirée parrainage, d'un WEI et du 3ème Gala de l'école. La prévention et le tutorat feront aussi partie des objectifs de développement de l'ABEA.



ADENA :

L'année 2018/2019 restera marquante pour l'école de Nancy : un déménagement de la faculté de pharmacie sur le site Brabois Santé et les 50 ans de l'école.

Pour fêter un tel événement l'ancien bureau de l'ADENA (Association Des Etudiants Nancéiens En Audioprothèse) a organisé un magnifique gala des 50 ans de la formation. L'événement fut riche en émotions avec la réunion de nombreuses générations d'audioprothésistes ayant usé les salles de classe de la faculté de pharmacie. L'accueil des premières années fut marqué par une petite soirée puis par un Week-End d'Intégration fin octobre afin de rencontrer leurs aînés dans une ambiance chaleureuse. Des séances de tutorat toutes les semaines ont permis d'entraîner les étudiants dans toutes les matières.

Les premières années ont repris le flambeau de l'ADENA fin novembre sous la directive de Pierre DUTHEIL.

Un stand de prévention pour l'association Nez pour Sourire a été mis en place sur deux semaines dans le hall de la faculté. Une salle adjacente était disponible pour effectuer des dépistages de l'audition. L'accueil et le départ de chaque promotion ont été marqué par une petite soirée. Le bureau en place souhaite poursuivre les actions mises en place par ses prédécesseurs et notamment intervenir dans des EHPAD, écoles... pour des actes de préventions.

oticon
PEOPLE FIRST

**Profitez d'un portfolio complet à
l'audiologie unique et révolutionnaire !**

Avec les gammes **Opn S, Opn Play, Xceed et Xceed Play**, désormais tous les patients et toutes les pertes auditives bénéficient d'une **ouverture du paysage sonore sur 360°** !
Sans oublier toutes les possibilités de **connectivité** (MFI, ConnectClip, TwinLink, IFTTT, streaming stéréo) ou encore l'**option rechargeable**.



oticon
MEDICAL

**Découvrez l'univers des implants auditifs
à ancrage osseux et cochléaires, à savoir :**

- Les gammes innovantes d'aides auditives à ancrage osseux **Ponto™**. Aides auditives les plus puissantes du marché, alliant technologie de pointe et esthétique.
- L'implant **Neuro Zti** et son processeur de son **Neuro 2** qui offrent de toutes nouvelles perspectives audiologiques.




Interacoustics

**Appréciez les innovations dans
les 3 domaines suivants :**

- **Acouphénologie**, pour un suivi optimal des patients souffrant d'acouphènes
- **Audiométrie et parole dans le bruit**, et les recommandations en rapport à la nouvelle réglementation 100% Santé
- Les solutions de mesure et d'adaptation innovantes et esthétiques, et les configurations **CleanDesk**



bernafon
Your hearing • Our passion

**Depuis 70 ans, la haute technologie suisse des
aides auditives Bernafon permet de couvrir
toutes les pertes auditives.**

Essayez la différence **Viron**, disponible en 91715 et en version **rechargeable** Lithium-ion et découvrez le surpuissant **Leox**, adapté aux pertes sévères à profondes, pour adultes et enfants :

- Un son plus proche de la réalité
- Une détection sonore et un traitement **en temps réel**
- La **suppression du larsen** grâce à un système breveté Bernafon



**Ne manquez pas les Enseignements Post-Universitaires (EPU)
du 29 au 30 Novembre 2019 pour découvrir nos dernières
innovations.**

**Nos équipes sont heureuses d'être partenaires de la FNÉA, et offrent
aux étudiants audioprothésistes des accès aux conférences
pour cet événement, renseignez-vous !**



ADEAF :

De nombreuses missions de prévention ont été organisées et seront perpétuées : au conservatoire de musique de Fougères, lors de l'hôpital des nounours, au Don Jigi Fest et au City Trucks Festival. Des ventes de gâteaux et un cross caritatif seront organisés à la rentrée au profit du Téléthon. Cette année a été marquée par l'adhésion de l'ADEAF à la FAHB (Fédération des Associations de Haute Bretagne), ce qui permet à l'association de se rapprocher des autres associations étudiantes de la région rennaise et le nouveau bureau souhaite faire perdurer les événements marquants de l'année tels que le Week-End de bienvenue, le gala ou la « soirée mémoires » pour féliciter les nouveaux diplômés. De plus, tout le bureau est volontaire pour participer aux différents événements nationaux organisés par la FNEA, notamment le WEF pour préparer aux mieux leurs successeurs.



LFDB :

Dans un premier temps, le BDE a accueilli les nouveaux étudiants avec leur traditionnel Week-End de bienvenue. Des événements majeurs se sont succédés tel que le gala de l'école ou encore un Week-End Ski. L'association est intervenue pour la première fois à l'hôpital des nounours pour des actes de préventions. L'année universitaire restera marquante par l'ouverture d'une classe d'alternance pour les étudiants en 2ème année d'audioprothèse.

Pour l'année 2018/2019, l'association LFDB (Louis Fine et Daisy Bel) de Montpellier fut présidée par Dylan GIRAN. Le BDE souhaite faire perdurer les événements mis en place avec notamment une remise des diplômes lors du gala annuel.



AGEAL :

L'année 2018/2019 fut réussie pour l'AGEAL. Comme chaque année les étudiants ont pu participer aux WEI, WESK, gala, tombola pour mission humanitaire, hôpital des nounours et téléthon. Les premières années, bien intégrées par l'AGEAL au monde de l'audioprothèse ont donc repris le flambeau.

Le nouveau bureau de l'AGEAL a vu le jour en Mai sous la directive de Maxime BERTHAUD. Il sera accompagné de 14 collaborateurs répartis en 3 pôles, chacun chaperonné par un responsable.

Il souhaite renouveler les événements de leurs prédécesseurs avec l'intégration des 1ères années par une soirée d'accueil puis par le Week-End d'Intégration. Comme chaque année le bureau va organiser la soirée parrains/marraines ainsi que le gala pour la remise des diplômes des 4èmes années. Le bureau sera également présent pour des actes de préventions tels que le téléthon et l'hôpital des nounours.

Pour le tutorat, l'AGEAL souhaite mettre en place 2 séances par semaines pour les 1ères années. Ces séances balaient l'ensemble des matières et seront effectuées par groupe de classes diminuées.



CAHORS COCHLÉE CLUB

CCC :

Pour l'année 2018/2019 le Cahors Cochlée Club a été très actif avec l'organisation du Week-End d'Intégration en collaboration avec l'école de Bordeaux, ainsi qu'un Week-End Ski. Le CCC a également réalisé diverses actions de préventions comme le téléthon, November, Octobre Rose, journée nationale des personnes handicapées, des journées de prévention au sein de différents établissements scolaires et

le mois sans tabac. Mais également des dépistages lors de la journée nationale de l'audition et une tombola pour une mission humanitaire.

L'école de Cahors était présente aux différents événements tel que les EPU, le congrès, le WEF, le gala de la FNEA et le WEIA. Le nouveau bureau sera dirigé par Valentin LLONCH et accompagné de 13 étudiants. Le bureau souhaite développer les différentes actions menées les années précédentes et réaliser un travail d'équipe avec les nouveaux membres du bureau. Cette année l'effectif du BDE est plus important dans le but de pouvoir mieux répartir les tâches entre chaque pôle et effectuer un travail ciblé et plus approfondi. Le CCC a également fait en sorte que les étudiants puissent s'impliquer davantage dans la vie étudiante de l'école mais également dans les événements inter-écoles



AEAP :

L'AEAP (Association des Étudiants d'Audioprothèse de Paris) présidée par Ayal KIDOUCHIM est composée de huit étudiants parisiens. L'année universitaire 2018/2019 a été marquée par de nombreux actes de préventions tels que des dépistages auditifs toutes les semaines, du bénévolat pour le congrès de l'afrepa en septembre 2018 ainsi qu'aux EPU 2018. Le bureau parisien a également mis en place une participation financière pour les étudiants souhaitant un complément d'étude.

L'AEAP a organisé un gala et des soirées de bienvenue regroupant les trois promotions de l'école parisienne.

INTERSON BY PRODWAYS

Dès le départ on a besoin de confiance et de soutien.
C'est pourquoi Interson by Prodways vous accompagne dès vos premiers pas
dans le **monde de l'audioprothèse**



www.interson-protac.com



Vincent BOULANGER
VPG Etudiant
3^{ème} année Lyon

Enquête démographique



L'un des grands projets de la FNEA l'année dernière a été son enquête démographique. Une enquête qui avait pour principal but d'évaluer la mobilité des diplômés audioprothésistes dans le pays. Il est vrai qu'auparavant nous ne savions pas vraiment si les audioprothésistes quittaient leur région de formation. Une situation qui a interpellé le ministère, celui-ci voulant éviter tout désert médical. La question était de savoir si le territoire aurait encore un bon maillage une fois que la loi 100% santé serait entrée en vigueur et que par conséquent les demandes d'appareillages augmenteraient.

La FNEA a alors lancé l'enquête en novembre, a communiqué dessus via les réseaux sociaux, son site internet, ses newsletters mais aussi en évoquant sur la scène de l'EPU via son président sortant Tanguy Delmas. Grâce à cette communication la FNEA a récolté 894 réponses soit près de 25% du total des audioprothésistes français.

Les résultats dévoilés en avril lors d'un communiqué de presse ont montré que 66% des diplômés travaillent dans leur région d'origine et en contrepartie 67% des audioprothésistes quittent la région de leur école. Il est important de noter que pour 88% d'entre eux c'était une volonté personnelle et par conséquent que ces chiffres montrent bien que cette mobilité est voulue et non imposée.

Parmi les autres chiffres notables on remarque que juste derrière la proximité, le 2^{ème} facteur décisionnel dans le choix de l'école est la réputation de celle-ci, ce qui prouve bien que les étudiants sont attachés à la qualité de la formation.

Selon l'enquête, le délai d'attente moyen pour un premier rendez-vous avec ordonnance est de 8 jours. Seulement 10% des audioprothésistes ont un délai de plus de 2 semaines. En comparaison, un patient devra attendre en moyenne 30 jours pour voir son ORL afin de prescrire un primo-appareillage. Cela montre que le délai est bon pour la prise en charge d'un audioprothésiste mais que c'est le délai de consultation avec l'ORL qui peut freiner le processus d'appareillage d'un malentendant. Il est tout de même à noter que depuis la loi 100% santé en janvier, un médecin généraliste peut prescrire un renouvellement d'appareillage ce qui permet au patient de pouvoir rester dans des temps corrects.

En conclusion, cette enquête démontre que les audioprothésistes sont mobiles et couvrent bien le territoire. Que les étudiants soient regardants sur la qualité de la formation et qu'ils souhaitent avoir une formation optimale qui leur permettra d'exercer dans les meilleures conditions par la suite. Que les délais soient bons dans la profession, et que, par conséquent un malentendant n'aura pas à attendre une fois sa prescription délivrée par l'ORL.

Pour finir, la FNEA tient une nouvelle fois à remercier tous les participants au sondage qui ont permis d'avoir une enquête notable.

REJOIGNEZ-NOUS ET PARTAGEONS LES MÊMES VALEURS !

ÊTRE AUDIOPROTHÉSISTE
CHEZ AUDITION MUTUALISTE, C'EST :

- ▶ Proposer le meilleur rapport qualité, prix, service.
- ▶ Établir une relation d'accompagnement, en toute transparence, avec votre patient.
- ▶ Être libre de travailler avec les fabricants d'aides auditives de votre choix.
- ▶ Être pilote de la qualité au sein de votre centre.
- ▶ Être formé régulièrement grâce à notre organisme interne de formation.

RETROUVEZ TOUTES NOS OFFRES D'EMPLOI
SUR [AUDITIONMUTUALISTE.FR/RECRUTEMENT](https://auditionmutualiste.fr/recrutement)
et envoyez-nous votre candidature par email
à l'adresse : recrutement.am@visaudio.fr



@AUDIOMUTUALISTE



@auditionmutualiste.official

AUDITION MUTUALISTE



Mélodie LEVRERO
VPG Prévention
3^{ème} année Bordeaux

Le Congrès HOPE :

Handicap, Ouverture, Pluridisciplinarité, Étudiant



L'association organisatrice du congrès est une association loi 1901, créée à Saint Amé (88) le 17/10/2015. Le Congrès HOPE est une structure étudiante d'ouverture d'esprit, asyndicale, areligieuse et apaisane.

Les buts de l'association sont les suivants :

- ❖ Organiser un rassemblement d'étudiants dans le domaine de la santé, facilitateur d'échanges et d'ouverture d'esprit,
- ❖ Promouvoir l'exercice pluri et surtout interprofessionnel en santé,
- ❖ Promouvoir le travail des associations de patients et l'investissement des professionnels en leur sein,
- ❖ Apporter aux étudiants des connaissances et compétences en rapport avec les dernières recherches en santé liées aux situations de handicap,
- ❖ Proposer des pistes de réflexion concernant l'évolution du système de santé français à travers l'animation de débats.

« Dépassons nos limites individuelles et travaillons ensemble, pour le bien de tous »

Le Congrès HOPE, est le premier évènement qui rassemble aussi bien les étudiants de santé que les associations de patients. L'interprofessionnalité en est le maître mot : en effet, ce congrès est l'occasion de rassembler les mondes associatifs, scientifiques et solidaires, afin d'échanger, de débattre et de discuter sur le futur de la prise en charge des patients.

Le congrès est basé sur quatre axes : le handicap, l'ouverture d'esprit, la pratique pluriprofessionnelle et le monde étudiant. Pour échanger et réfléchir sur le système de santé du futur, il était nécessaire de rassembler les professions du milieu de la santé, mais également les associations de patients et les autres acteurs (tels que les ministères, institutions, ONG...). Les connaissances spécifiques de chacun d'entre eux permet ainsi d'apporter un contenu supplémentaire aux différents débats. La 2^{ème} édition du congrès Hope se déroulera à TOURS du 1 Au 3 novembre 2019. On vous attend nombreux pour représenter notre filière ! Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur le lien ci-dessous, ou en vous rendant sur la page Facebook du Congrès Hope.

Lien : <http://www.congres-hope.org/congres-hope/inscriptions>

Partenaire privilégié de la FNEA depuis 5 ans, AMPLI Mutuelle, créée par et pour des professionnels libéraux, gérants majoritaires et indépendants en 1968, guide nombre d'entre vous lors de leur première installation via son service dédié.

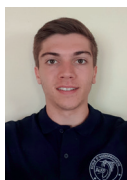
Mutuelle indépendante à but non lucratif, respectant les mêmes valeurs que la FNEA, à savoir la **confraternité** et la **solidarité**, AMPLI Mutuelle est composée d'une équipe dynamique, reconnue pour ses compétences très spécialisées dans l'exercice libéral. Notre taille nous permet d'être proches de nos 55 000 personnes protégées, nous sommes donc très bien adaptés à la vivante communauté des audioprothésistes qui apprécient notre **réactivité** et notre **convivialité** : vous serez toujours les bienvenu(e)s !

Nos conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches. Tous nos vœux de réussite vous accompagnent dans votre projet professionnel.

Bénéficiez de remises en appelant le 01 44 15 20 00
ou en écrivant sur commercial@ampli.fr
en mentionnant le code identifiant la FNEA : 4140001



* Réduction accordée à **tout jeune professionnel de moins de 45 ans en santé et moins de 50 ans pour la responsabilité civile - dans les 18 mois qui suivent le contrat de collaboration ou de remplacement ou l'installation en libéral**. Sur présentation d'un justificatif dans le dossier d'adhésion sous la forme d'un contrat de collaboration ou de remplacement signé, d'un Kbis lors d'une installation libérale, de la signature de l'acte de cession en cas de reprise d'un centre d'audioprothèse.



Clément FOUCHÉ
VP Réseau
3^{ème} année Bordeaux

Le tutorat

Aujourd'hui, le tutorat n'a pas encore été mis en place dans toutes les écoles, mais il fait pour autant partie des objectifs de développement de toutes les associations étudiantes.

Le tutorat, qu'est-ce que c'est ?

Le tutorat est un complément à l'enseignement, il est réalisé par les étudiants eux-mêmes et permet d'apporter une aide à ceux qui en ressentent le besoin. Il est dispensé en dehors des heures d'enseignement obligatoire.

De manière générale, il existe deux types de tutorat dans le monde étudiant. Premièrement, le tutorat d'accueil, qui peut être mis en place avant la rentrée étudiante, il permet d'informer les nouveaux étudiants sur le déroulement de leurs études, leur donner des conseils pour bien réussir leur année ou revoir quelques bases pour être prêt dès les premières heures de cours.

Deuxièmement, le tutorat d'accompagnement, il se tient tout au long de l'année, il consiste généralement en des séances de soutien animées par des étudiants et permet d'accompagner l'étudiant dans sa formation.

Les séances de tutorat dans les écoles, comment ça marche ?

Le tutorat d'accompagnement est celui qui a été mis en place dans toutes les écoles ayant réalisé un tutorat cette année. Même si toutes les écoles réalisent le même type de tutorat, le contenu, la réalisation et l'organisation des séances prend des formes différentes :

REJOIGNEZ LE RÉSEAU ENTENDRE

Les audioprothésistes

OFFRE EXCLUSIVE
2 ANS DE COTISATIONS OFFERTES*

ENTENDRE RECRUTE DES AUDIOPROTHÉSISTES À :

• AMBOISE • BESANÇON • BULLY-LÈS-MINES • CAEN • CANNES • DIJON • ÉPERNAY • ÉPINAL • ÉVREUX • GOLBEY • HAGUENAU	• LAON • LENS • MARGNY-LÈS-COMPIEGNE • METZ • NEUFCHÂTEL-EN-BRAY • PEYMEINADE • RÉGION LENSOISE • RÉGION LILLOISE • REIMS • RODEZ • ROMANS	• ROUEN (agglomération) • SAINT-VIT • SAÛNE • SOISSONS • STRASBOURG • TOURNETTES • TOURS • VALDAHON • VALENCE • VALLAURIS • VERDUN
--	--	--

ENTENDRE RECRUTE DES ASSISTANT(E)S À :

• METZ	• VANNES
--	--

CONTACTEZ-NOUS AU

2Bis, Rue Francisco Ferrer - 78210 SAINT-CYR-L'ÉCOLE - 01 30 07 17 87

recrutement@entendre.fr

*Valable pour les adhésions sur l'année 2019, Entendre RCS Versailles 481 855 419

- Des séances sous forme de TD au cours desquelles les étudiants réalisent des exercices d'entraînement avec l'aide des tuteurs pour apporter des conseils, répondre aux questions et corriger les exercices. Ce type de séance est celui le plus mis en place dans les écoles.

- Des séances ludiques, afin d'apprendre dans une bonne ambiance. Par exemple avec la répartition des étudiants en petites équipes et la réalisation de QCM, les bonnes réponses rapportant des points aux différentes équipes. Cette méthode permet d'accrocher les étudiants, mais il faut réussir à bien intégrer les conseils et les explications des réponses pour que la séance soit bénéfique.

- Des séances à visée plus pratique, exemple de l'école de Fougères où des séances sont réalisées sous forme de TP. Les étudiants de 3^{ème} année apportant des conseils et des explications sur le fonctionnement de la chaîne de mesure, sur la composition d'une cabine, sur l'entretien et le nettoyage des appareils auditifs, ce type de séance permet aux étudiants d'arriver avec de bonnes bases lors de leurs stages.

- Le cas particulier du tutorat à Lyon : si toutes les écoles réalisent leur tutorat de manière indépendante, à

Lyon, il est rattaché au tutorat ISTR. Le tutorat ISTR est un tutorat commun aux filières paramédicales Lyonnaises et permet une aide inter-filières. L'organisation est donc un peu plus complexe, il y a un coordinateur filière qui assure la communication et le bon fonctionnement de la filière audioprothèse, un responsable pré-rentree communication externe qui représente les audioprothésistes au sein de l'ISTR lors des forums de métiers et qui rédige les plaquettes de formations. Il y a ensuite des responsables cours du soir qui organisent les cours, gèrent les inscriptions, les réservations de salles et le recrutement des tuteurs. Les tuteurs organisent et guident les cours qui leur sont attribués, ils peuvent aussi intervenir dans les autres filières de l'ISTR, les tuteurs sont évalués par les étudiants via un questionnaire. Cette année, il y a eu 10 cours, le choix des matières se fait en fonction des besoins des étudiants, et le recrutement des tuteurs a eu lieu en début d'année auprès des 2^{ème} année.

- Les séances de tutorat sont aussi l'occasion de transmettre aux étudiants des fiches de révisions et les annales. Il est aussi possible de réunir toutes ces fiches de révisions, exercices et annales au sein d'un dossier commun partagé entre tous les étudiants quelle que soit leur année d'études afin de permettre un accès rapide et facile à ces documents.

Les idées d'évolution du tutorat ?

Dans la plupart des écoles le tutorat en est encore à ses débuts et les différents bureaux des étudiants cherchent à le développer et l'améliorer. Voici quelques idées d'évolution :

- À Montpellier, le tutorat devrait faire son apparition cette année avec 2 séances de 2h/semaine, les tuteurs ont été recrutés avant le début de l'année et seront rémunérés par le BDE. Les séances seront au format TD, les professeurs donneront une trame aux tuteurs avec des exercices et des corrections, un questionnaire sera donné aux étudiants pour évaluer les bénéfices.

**ET SI C'ETAIT VOUS,
NOTRE PROCHAIN
EXPERT ?**

#FAITPOURSENTENDRE

Votre contact

ALEXANDRA PETIT - DRH

Mail : alexandra.petit@sonova.com
Tel : 06 45 95 71 97

**AuditionSanté !
RECRUTE**

sonova
HEAR THE WORLD

- À Cahors, idée de mise en place de mini-séances préparatoires pour donner des bases et faire des rappels pour les prochains cours. Idée également de la mise en place d'une feuille dans les salles de cours pour que les étudiants y écrivent leurs questions, la feuille serait ramassée une à deux fois par semaine pour que les tuteurs puissent y répondre lors d'une prochaine séance ou sur un groupe WhatsApp/Messenger dédié au tutorat.

- Développer le tutorat pour les étudiants de 2^{ème} année, aujourd'hui la plupart des tutorats sont uniquement pour les 1^{ères} années souvent à cause d'un manque de temps des 3^{èmes} années avec la réalisation du mémoire. Par exemple à Lyon, l'idée serait de mettre en place un créneau de rencontre 2A/3A une fois par mois. Pour ne pas perdre de temps, les 2^{èmes} années préparent leurs questions en amont, les transmettent aux responsables cours du soir qui les transmettent aux 3^{èmes} années pour pouvoir préparer les réponses.

Ainsi, au vu des bénéfices apportés par le tutorat, la FNEA est heureuse de voir que le développement de ce dernier est au cœur des projets des différents bureaux. **Cet article doit permettre aux associations de s'inspirer des fonctionnements déjà en place et des évolutions possibles afin de développer et améliorer leur tutorat.** La FNEA reste également à votre disposition pour vous accompagner dans le développement du tutorat, mais aussi de vos différents



Inscrivez Acuitis dans votre parcours

Les 5 bonnes raisons pour rejoindre Acuitis :



- **Partager** une aventure professionnelle **unique** dans une **entreprise internationale et innovante** en pleine expansion
 - Travailler avec des professionnels aguerris au service de la **création et de l'innovation**
 - Evoluer en continu grâce à notre **Ecole de Formation agréée**
- Un **accompagnement clé en main** : le **partenaire idéal** pour devenir un véritable entrepreneur
 - **Vivre l'expérience Acuitis et construire ensemble votre avenir**

Contacts :



Sandra Berrebi
Directrice des Métiers :
sandra.berrebi@acuitis.com
+33 (06) 62 09 26 63

Thierry Ouziel
Directeur Réseau Succursales :
thierry.ouziel@acuitis.com
+33 (06) 62 08 51 92

Marcel Cézard
Directeur de la Franchise :
marcel.cezard@acuitis.com
+33 (06) 78 45 83 70

acuitis.com



+33 (06) 62 09 26 63
sandra.berrebi@acuitis.com
DIRECTRICE DES MÉTIERS
SANDRA BERREBI

acuitis.com

+33 (06) 62 08 51 92
thierry.ouziel@acuitis.com
DIRECTEUR RÉSEAU SUCCURSALES
THIERRY OUZIEL

+33 (06) 78 45 83 70
marcel.cezard@acuitis.com
DIRECTEUR DE LA FRANCHISE
MARCEL CÉZARD

**OUIE, LA
GÉNÉRATION
CONNECTÉE
C'EST NOUS**

**BILAN
AUDITIF
GRATUIT***





Dylan GIRAN
VP Affaires académiques
2^{ème} année Montpellier

L'intégration de la formation à Parcoursup'

À l'horizon 2021, les modalités d'accès à la formation d'Audioprothèse vont connaître des changements. En effet, les épreuves écrites du concours d'entrée comprenant une épreuve de mathématiques, de sciences physiques et de biologie vont être supprimées pour laisser place à un dossier de candidature unique sur la plateforme Parcoursup'.

2020, une année de transition :

Cette année 2020 marquera une année de transition, deux voies d'accès vont être mises en place :

- Une voie conservant les épreuves écrites du concours connues jusqu'à ce jour, cette voie sera vraisemblablement le choix naturel des étudiants inscrits en classe préparatoire sur l'année en cours ou les années précédentes ;
- Le dossier de candidature, qui, quant à lui, sera privilégié par les futur(e)s bachelier(e)s et qui sera disponible sur la plateforme de gestion des vœux d'affectation, le bien-connu : « Parcoursup' ».



Avec AUDITION CONSEIL
3 solutions pour accompagner
les indépendants :

CRÉER SON ACTIVITÉ

Vous souhaitez vous installer en tant qu'indépendant ?



TRANSFORMER SON CENTRE

Vous êtes déjà en activité et souhaitez bénéficier de la force d'une enseigne nationale ?



S'ASSOCIER OU DEVENIR SALARIÉ

Intégrez un réseau avec plus de 90 % de centres exclusifs



Rejoignez AUDITION CONSEIL le 1^{er} réseau d'audioprothésistes indépendants sous enseigne

Contactez Denis Kocher,
Directeur du développement



acfparis@auditionconseil.fr
01 56 56 75 61
06 45 24 93 69



AUDITION CONSEIL fait partie des meilleures enseignes de France pour la 3^e année consécutive.

Faites carrière chez Audiness !

Audiness (groupe Neuroth), une entreprise familiale, un leader dans le domaine des aides auditives avec plus de 230 centres en Europe et notamment en France et en Suisse Romande.



Nous recherchons dans **la région d'Alsace (67/68)** et **en Suisse Romande :**

- > **un/une audioprothésiste diplômé(e)**
- > **un/une assistant(e) technique**

Nous vous offrons un travail intéressant au sein d'une équipe jeune et dynamique avec des perspectives d'évolutions, offrant un environnement agréable et moderne, la sécurité, et la stabilité d'une entreprise familiale avec des conditions d'engagements attractives.

Vous êtes dynamique et faites preuve d'engagement et de sens des responsabilités alors envoyez votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante :

N France SAS - 60 rue Jacques Mugnier - 68100 Mulhouse
ou **office@audiness.fr** - Tél.: **03 89 44 77 59**

L'EXPERT EN AUDITION

AUDINESS

Il reste à déterminer quantitativement la part des étudiants qui seront sélectionnés via les deux voies d'admissions.

Pour le moment, les motivations et connaissances des étudiants seront évaluées lors d'un oral qui prendra une forme nouvelle.

Au total, en 2020, ce sont près de 300 étudiants qui seront accueillis via ces deux voies dans les 9 écoles d'Audioprothèse réparties sur la métropole française.

2021 sera l'année qui marquera la fin du concours écrit :

Comme l'ensemble des formations paramédicales, l'Audioprothèse connaît une réforme dans son système de sélection.

Cette réforme vise à rétablir l'égalité des chances et à diminuer *-voire annihiler-* la sélection par l'argent opérée involontairement par le concours écrit. Ce dernier favorisant les classes préparatoires payantes : en moyenne 2700 € par an et par étudiant.

Ainsi, dès 2021, l'admissibilité s'opérera exclusivement par le réseau « Parcoursup » sur dossier de candidature.

Un classement national sera alors établi et les résultats seront en fonction des vœux établis par les postulants.

Ces derniers se verront transmettre une des 3 réponses types suivantes :

- *-Oui-*, l'étudiant a une proposition d'admission.
- *-En liste d'attente-*, l'étudiant n'a pas encore de proposition d'admission. Sa position dans la liste d'attente est indiquée dans son dossier et elle évoluera en fonction des places qui se libèrent.
- *-Non-* : la commission d'examen des vœux de la formation n'a pas retenu le dossier de l'étudiant.

Seront pris en compte pour les classements de nombreux éléments comme les différentes notes de 1ère et de terminale, les appréciations des enseignants, les projets de formation motivés (lettre transmise à l'établissement souhaité comportant 10 000 caractères maximum) etc...

À noter aussi que :

- Les candidats peuvent recevoir une ou plusieurs propositions d'admission, en même temps ou à des dates différentes.
- Une seule proposition d'admission peut être acceptée.
- À chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions d'admission, il libère des places pour d'autres candidats en liste d'attente. Ainsi un vœu en attente peut se transformer en proposition d'admission.

Il est intéressant de constater que ce mode de fonctionnement va éviter aux futurs candidats des frais de déplacements et de logements parfois importants pour participer aux épreuves des diverses écoles.

Toutefois, il est important de rappeler que notre formation comporte un nombre important d'étudiants en réorientation professionnelle, un des enjeux de cette réforme sera de ne pas les exclure de l'équation et de leur permettre de trouver leur place au sein des différentes écoles.

Sources :

https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=savoir_admission

PORTRAIT D'UN AUDIOPROTHÉSISTE HEUREUX



REJOIGNEZ-NOUS ET VIVEZ LA SAGA AUDIKA
sur recrutement.audika.fr



ou contactez Ghislaine au 01 53 53 89 96 • ghch@audika.com
et Lucie au 01 55 37 30 11 • lhed@audika.com

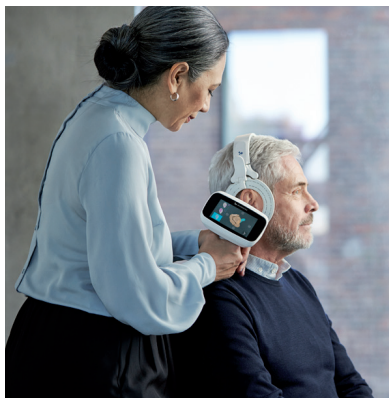


Audika

Otoscan®

Avançons ensemble vers le futur...

itsthewayforward.com



Entrez dans votre futur d'audioprothésiste ! Faites de l'Otoscan votre allié pour l'avenir !

Otoscan vous offre de merveilleux avantages grâce à sa technologie de pointe. Scannez directement le conduit auditif de vos patients, visualisez immédiatement l'empreinte en 3D sur votre écran puis partagez cette avancée avec vos patients pour leur offrir la meilleure expérience. Utilisez Otoscan pour conquérir de nouveaux patients et pour séduire votre clientèle en offrant un service de haute qualité. Gagnez du temps en réduisant la logistique et en vous assurant une fabrication d'embouts sur mesure optimale. Gagnez en tranquillité en transformant la prise d'empreinte en un geste parfaitement sécurisé. Préparez-vous à faire la différence !

Découvrez en plus lors des Assises ORL de Nice et du Congrès National des Audioprothésistes.



otometrics
a division of natus.

Contactez-nous au 01 60 13 76 66 ou via otoinfo.fr@otometrics.com
www.otometrics.fr



Nathan SEBBAN
VPG Politique
3^{ème} année Paris

Le devis normalisé

Le modèle de devis normalisé qui sera désormais obligatoire pour la vente d'audioprothèses vient d'être finalisé. Il entrera en vigueur au **1er Janvier 2020** et modifie celui du **28 Avril 2017**, une annonce l'officialisant devrait être publiée dans le courant de l'été 2019.

Ce Devis est notamment mis à jour en suivant les nouvelles vigueurs liées au 100% santé

Les audioprothésistes devront donc désormais fournir un devis normalisé aux patients lorsqu'ils voudront acheter des aides auditives.

Ce document est composé de 5 sections et comporte quelques nouveautés :

Tout d'abord, la fiche technique présentant les principales spécificités de l'appareil proposé doit obligatoirement être jointe au devis.

La première partie est divisée en 2 points :

- L'offre 100% santé :

Ici seuls les produits et prestations remboursables par la Sécurité sociale peuvent être mentionnés dans cette rubrique. Chaque audioprothésiste doit obligatoirement proposer un devis lié à cette offre.

Les équipements proposés dans l'offre 100% santé répondent à des exigences de qualité définies après avis de la Haute Autorité de santé.

Cependant dès 2020, ces solutions bénéficient d'un reste à charge maîtrisé. À compter de 2021, les aides auditives sont

prises en charge à 100% par l'Assurance maladie obligatoire et complémentaire dès lors que le patient est couvert par un contrat dit « responsable », contrat qui représente la grande majorité de ceux présents sur le marché, ou par la CMU-c.

- Autre offre :

Ici toutes les autres aides auditives peuvent être proposées et doivent inclure tous les accessoires et caractéristiques nécessaires au fonctionnement.

Cette première partie propose deux cadres, l'un pour les appareils de classe 1, entrant dans le panier du 100% santé, et le deuxième pour les autres, détaillant le reste à charge. Chacun des deux cadres pouvant être remplis pour laisser le choix au patient.

Il demande également à ce que les options de l'aides auditives choisies soient précisées.

Enfin il demande à ce que pour chaque proposition, le montant de la prise en charge par la sécurité sociale et par la complémentaire santé soit indiqué.

La deuxième partie présente la bobine T :

- Présentation de la bobine T :

Il suffit ici de cocher la case adéquate précisant que la présentation de la bobine T a bien été réalisée.

La Troisième partie présente les modalités de la période des 30 jours d'essai sans engagement :

- Essai de l'aide auditive sans engagement de votre part :

Il note qu'un délai d'essai de 30 jours minimum est obligatoire et n'engage pas le patient, sauf à régler les embouts et coques sur mesure.

Aucune facturation de l'appareillage ne peut avoir lieu avant la fin de la période d'essai.

Un dépôt de garantie dont le montant du matériel peut être demandé et doit être précisé.

La quatrième partie précise les prestations qui doivent être fournies gratuitement sur les prestations et garanties :

- Informations sur les prestations et garanties :

La prestation et la garantie comprend :

- La prise en charge du patient avant l'achat c'est à dire, l'examen des conduits auditifs, mesure de l'audition, prise d'empreinte....
- L'adaptation de votre aide auditive, la délivrance et le contrôle immédiat de votre appareillage comprenant également l'éducation prothétique.
- Le suivi prothétique régulier et le contrôle permanent de votre aide auditive jusqu'à la fin d'utilisation de votre appareil. En effet des séances de contrôle de l'efficacité des aides auditives aux 3e, 6e et 12e mois après la délivrance sont à réalisées. De plus, des rendez-vous supplémentaires de suivi par an selon les besoins.

Il est aussi noté qu'en cas de déménagement ou lorsque le patient souhaite changer d'audioprothésiste, le professionnel de santé s'engage à faciliter le changement d'audioprothésiste réalisant le suivi prothétique.

La partie est conclue en rappelant qu'une garantie minimale de 4 ans est assurée par le fabricant de l'appareil. Cette garantie couvre les vices de formes, défauts de fabrication, pannes survenant au cours d'un usage habituel.

La cinquième et dernière partie concerne la validation de la commande et l'engagement final du patient :

- Validation de la commande et engagement final :

Ici le patient doit cocher à l'issue de la période d'essai l'offre choisie : Offre 100% Santé ou autre offre. Une signature précédée de la mention « bon pour accord » et de la date est également demandée.

HEAR Intelligence™

Simplement addictifs.

XC

EXCITE

Une révolution sonore.
Conçu pour vous offrir, dès la 1ère adaptation, une performance auditive incomparable.

Un design unique et exceptionnel.
Un son XXL dans une aide auditive XXS.

Une connectivité sans limites.
Une aide auditive dotée d'une connectivité directe et binaurale compatible avec tous les appareils Bluetooth® (téléphones, TV, musique)*.

La solution adaptée à vos besoins.
Optez pour la version pile ou rechargeable (batterie lithium-ion) offrant plus de 24 heures d'autonomie ainsi que le redémarrage automatique.



sound XC R312 AQ sound XC R



HANSATON
hearing & emotions

* Avec la technologie sans fil Bluetooth® 4.2 et la plupart des téléphones utilisant une version plus ancienne de Bluetooth®.

Le nom et les logos Bluetooth® sont des marques déposées appartenant à Bluetooth SIG.

MED[®]EL



ADHEAR

Collez. Clipsez. Ecoutez.

Le système à conduction osseuse ADHEAR est parfait pour les enfants de tout âge. Il est si léger qu'il est quasiment imperceptible sur la tête et il se porte discrètement derrière l'oreille.

- Pas d'âge limite
- Application et manipulation simples
- Ultra confortable sans pression sur la peau
- Système auditif fiable offrant un accès continu au son

28935 2.0



hearLIFE

medel.com

Une technologie à conduction osseuse inédite

Le système à conduction osseuse non implantable ADHEAR est fabriqué par MED-EL GmbH, Autriche. Il s'agit d'un dispositif de classe IIa dont les indications sont décrites dans le manuel d'utilisation. Il porte le marquage CE (Numéro de l'organisme notifié : 0123). Lire attentivement les notices d'utilisations. Date de dernière modification : 06/2017. MED-EL - 400. Avenue Roumanille, Bat. 6 - CS 70062, 06902 Sophia Antipolis Cedex. Tel : +33 (0)4 83 88 06 00 Fax : +33 (0)4 83 88 06 01



Laura Audit
VP Réseau
3^{ème} année Bordeaux

Le service sanitaire

Le service sanitaire est un projet porté par le Gouvernement d'Emmanuel Macron et plus précisément par le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ce service sanitaire sera effectué sur l'ensemble du territoire français.

Le service sanitaire, c'est quoi ?

Le Gouvernement a placé la prévention au cœur de la stratégie nationale de santé et le service sanitaire en

Depuis la rentrée scolaire 2018, un module de 6 semaines a été introduit dans différentes formations. Ces six semaines comprennent une formation aux actions de prévention puis la mise en œuvre de ces actions de prévention dans les établissements concernés.

Les étudiants devront rendre compte et évaluer leur intervention, ce qui permettra d'échanger avec leurs référents du module. Les six semaines obligatoires peuvent être effectuées de manière continue ou discontinue. Ce module est obligatoire pour l'obtention du diplôme.

Les thèmes à aborder lors des actions de prévention sont des thèmes à adapter selon le type de public et sont dits « prioritaires de santé publique ». Ils sont les suivants :

- La vie affective et sexuelle
- Les comportements d'addiction
- L'activité physique
- La nutrition



**L'expérience de soins
auditifs la plus flexible,
la plus collaborative et
la plus facile.**

Les meilleures solutions auditives sont personnalisées pour répondre aux besoins et aux préférences des utilisateurs. C'est pour cela que notre plateforme Discover mémorise les données d'utilisation avec Log It All tout en permettant aux utilisateurs de partager facilement leur retour d'expérience auditive avec les Evaluations et les sondages de satisfaction.

Pour suivre l'actualité de nos fonctionnalités FLEX connectez-vous : unitron.com/fr et suivez-nous sur facebook : facebook.com/unitronfrance

Qui est concerné par le service sanitaire et qui en bénéficie ?

En 2018, le service sanitaire concernait 47 000 étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, masso-kinésithérapie et soins infirmiers. Dès la rentrée 2019, il concernera toutes les professions de santé, soit près de 50 000 étudiants par an.

Les actions de prévention effectuées par les étudiants ont pour but de toucher un large public sur l'ensemble du territoire français, des plus jeunes aux plus âgés. Les lieux d'actions sont donc divers et variés : des lieux d'enseignements (écoles, collèges, lycées, universités...), des EHPAD ou même des entreprises. Cependant, les structures d'accueil des actions de prévention sont des établissements ayant passé un accord avec les organismes de formation des étudiants.

Quels sont les objectifs du service sanitaire ?

Les objectifs du service sanitaire sont autant pour les étudiants que pour le public visé par les actions de préventions.

Les objectifs pour les étudiants, futurs professionnels de santé, sont d'initier et d'assurer la « prévention primaire et de la promotion de la santé », favoriser l'autonomie des étudiants et renforcer le sens de leur engagement dans leurs études et favoriser les relations interprofessionnelles et interdisciplinaires.

Un autre objectif de ce service sanitaire est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. En effet, les comportements à risques restent élevés en France et les informations quant aux attitudes bénéfiques à adopter face à la santé pourront être plus largement promues grâce au service sanitaire.

Sources :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/professionnels/se-former-s-installer-exercer/article/le-service-sanitaire>
<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/priorité-prevention-le-service-sanitaire-pour-les-etudiants-en-santé-des-la>
<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/dossier-de-presse-le-service-sanitaire>

DYNAMIC Audio®
www.dynamicaudio.fr
 Le logiciel expert
 au service des
 audioprothésistes

SOYEZ DYNAMIC

Le seul courtier à
 vocation européenne
 exclusivement dédié
 à l'assurance
 des aides
 auditives.

Comptabilité, Assurance, Administratif, Suivi Commercial...
SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

**DYNAMIC Audio® et MARK'ASSUR travaillent ensemble pour
 vous offrir une solution clé en main, rapide et efficace :**

DYNAMIC Audio® gère votre :

- COMPTABILITÉ (caisse, lien avec votre comptable)
- LIAISON NOAH
- AGENDA (version SMARTPHONE gratuite)
- FICHIER CLIENTS (gestion complète de votre laboratoire)
- TÉLÉTRANSMISSION SESAM VITALE 1.40 + SCOR

MARK'ASSUR vous offre :

- Des formules **SUR-MESURE** ou **STANDARD**
- **PERTE/VOL/CASSE** même pendant le prêt
- Un **ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE PERSONNALISÉ**
- Une **ÉQUIPE COMPOSÉE DE PROS DE L'AUDIO ET DE L'ASSURANCE**
- Des offres dédiées **RAC 0€ / 100% SANTÉ**

La passerelle **DYNAMIC Audio® / MARK'ASSUR**
 vous permet de gérer en un clic vos adhésions et déclarations de sinistres*.
Réduisez la paperasse et gagnez du temps !

* Module en cours de développement.

MARK'ASSUR
 Société de Courtage d'Assurance
 17-18 Quai de Havre
 76 000 Rouen
 Tél: 02.79.02.77.28
www.markassur.com
contact@markassur.com

MARK'ASSUR est le nom commercial de DEURONA S.A.S.
 Société de Courtage d'Assurance au capital de 30.000 €
 17-18 Quai de Havre, 76 000 Rouen - RCS Rouen 510 669 823
 APE : 672 Z - Immatriculation ORIAS : 09 049 435
 Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie
 Financière conformes à l'article L 530-1 & 2 du
 Code des Assurances



Audyx a posté sur #10YearsChallenge
Il y a 2 minutes

L'audiomètre en 2009...



L'audiomètre en 2019 !



Avec Audyx, l'avenir de l'audiologie c'est vous !



Masquage automatique



Vocale adaptative en 90 sec.



Tests comparatifs

SPÉCIAL ÉTUDIANTS

Utilisez Audyx gratuitement
pendant toute la durée
de vos études !

JEUNES DIPLÔMÉS

Profitez d'une offre exclusive
qui vous est dédiée !

Plusieurs étudiants ont déjà obtenus leur mémoire avec Audyx...

N'hésitez pas à nous demander des sujets de mémoire dès maintenant !

E-mail : etudiants@audyx.com

Tél. : 01.86.26.11.99 (Demander Johanna)





Hugo BLANCHET
VP Communication
2^{ème} année Lyon

La dégénérescence liée au non-appareillage

En France, environ 10% de la population reconnaît souffrir d'une déficience auditive, soit près de 7 millions de personnes. Elle est le plus souvent due à l'âge (la presbycusie), aux expositions au bruit ou encore à certaines pathologies. Elle est la 3^{ème} pathologie chronique chez les seniors, après l'hypertension et l'arthrite. En se fondant sur l'âge, on peut diviser ces 7 millions de personnes en 3 groupes : ceux ayant moins de 60 ans, ceux ayant entre 60 et 75 ans et enfin ceux ayant plus de 75 ans. Aujourd'hui, seuls 20% des malentendants sont équipés d'appareils auditifs.

Surdité et déclin cognitif

Le cerveau a besoin d'être sollicité le plus possible afin de maintenir ses capacités cognitives. L'audition étant le sens lui demandant le plus d'énergie, il est crucial de préserver une activité sonore. Or, la privation de certains sons pour cause de surdité empêche le cortex auditif de maintenir cette activité sonore et il commence donc à se dégénérer.

Ce vieillissement précoce n'est pas sans conséquences : des études ont montré qu'une personne souffrant d'une perte auditive non traitée voit son âge cognitif augmenter 7 fois plus vite que la normale. Elle est également plus sujette aux problèmes de réflexion et de mémoire.

Surdité et démences

Cette perte cognitive entraîne également d'autres problèmes. Une étude a été menée par l'Inserm à Bordeaux

visant à observer le lien entre une surdité non traitée et le risque de démence, de dépendance et de dépression.

D'après les résultats, chez les personnes atteintes d'une surdité non traitée, les risques de démence sont augmentés de 22%, quand ceux de dépendance le sont de 33% et de dépression de 43%.

De plus, les malentendants et les personnes non appareillées ont un risque de chute 3 fois plus élevé que les normo-entendants. Le risque de blessure est donc augmenté.

Surdité et environnement social

Lorsque la surdité s'installe, les conversations, surtout en milieu bruyant, deviennent compliquées à comprendre. Il en va de même pour la télévision et les conversations téléphoniques.

La personne malentendante se sentira de plus en plus gênée lors de réunions ou de repas au restaurant. Ces difficultés entraînent un phénomène d'évitement, souvent source d'isolement social.

En effet, selon une étude canadienne, les personnes souffrant d'une surdité non traitée ont 52% de risques supplémentaires d'être isolées socialement.

Cet isolement peut également empiéter sur l'activité professionnelle du malentendant non appareillé. Il est à noter que le taux de chômage chez les adultes souffrant de ce handicap est plus élevé que celui des adultes présentant une audition normale.

On estime en France que 3 millions de personnes ont besoin d'être équipées d'un appareillage auditif. 90 à 95% des pertes auditives peuvent être traitées par un tel équipement. Le dépistage précoce de la surdité est donc indispensable afin de prévenir au mieux tous ces risques.

Sources :

<http://www.unsaf.org/doc/Dossier-de-Presse-UNSAF.pdf>

Starkey - Guide d'informations santé auditive 2016

Starkey fait la révolution auditive

Starkey invente la première aide auditive Healthable™ au monde avec suivi de l'activité physique et cérébrale.

Avec Livio AI, Starkey prouve sa capacité à innover et sa volonté de mettre les technologies les plus modernes au service des patients. Livio AI incarne en effet l'investissement de Starkey ces dernières années en recherche et développement.

Livio AI est bien plus qu'une aide auditive. Outre ses grandes qualités acoustiques et son design soigné, les nouvelles fonctionnalités qu'elle embarque sont loin d'être de simples accessoires.

« Mieux entendre. Mieux vivre » grâce à Livio AI.

Ces nouveaux services, liés au bien-être et à la santé, améliorent l'expérience des patients et leur permettent de prendre en main leur santé de façon proactive.

Notre philosophie « Mieux entendre. Mieux vivre » prend ainsi tout son sens avec cette génération de solutions « healthables ». En faisant de l'aide auditive une composante à part entière du bien-être, nous inscrivons la prise en charge de la perte d'audition dans une démarche de santé globale.

L'aide auditive du futur.

Autant de services nouveaux qui, associés à une aide auditive, vont participer à changer l'image de l'appareillage auditif. Pour la première fois, une aide auditive devient un objet dont on a envie... Livio AI constitue une génération de rupture, et introduit ce que notre technologie va pouvoir offrir aux audioprothésistes et à leurs patients dans le futur...

Fonctionnalités :



Suivi de l'activité physique et cérébrale



Détection et alertes de chute



Thrive™ Assistant



Option rechargeable



Traduction instantanée



Transcription audio-texte



Self check de la performance de l'aide auditive

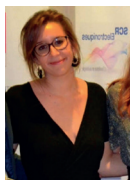


Interface utilisateur naturelle et contrôle tactile

livioTM AI



Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.starkeyfrancepro.com



Margaux LEQUIN
VP Formation
2^{ème} année Lyon

Les intérêts d'un appareillage

L'une des premières conséquences de la perte auditive est l'incapacité progressive à recevoir et à interpréter l'information sonore qui nous entoure. Au fur et à mesure que la perte auditive évolue, l'intelligibilité en pâtit et baisse de manière significative empiétant sur la qualité de vie du patient. La perte s'aggrave avec les années, jusqu'à ce que le port d'une prothèse auditive soit la seule et unique solution pour améliorer la compréhension.

L'aide auditive a pour rôle d'améliorer la perception et l'interprétation des sons environnants d'un sujet sourd. Elle amplifie et comprime l'information pour être compatible avec la dynamique résiduelle du patient. Il s'agit d'une aide personnalisée engendrant un taux de satisfaction particulièrement élevé puisque, selon une étude Eurotark, en 2015, 84% des personnes appareillées en France sont satisfaites et constatent une évolution de leur audition. Il est donc indéniable que le port d'un appareil auditif permet d'apporter différents bénéfices sur tous les thèmes à la personne malentendante.

D'après l'étude américaine de Sergueï Koechhkin, en post-appareillage, les patients remarquent une nette amélioration des relations familiales et plus particulièrement au sein de leur foyer. Il en est de même pour les personnes actives qui voient leurs relations au travail s'améliorer, tout comme pour les seniors, pour qui les liens grands-parents/petits-enfants sont resserrés. A cela, vient s'ajouter une baisse du sentiment d'inutilité accompagné d'un gain de confiance en soi. En effet, la personne appareillée est de nouveau à l'aise avec l'environnement extérieur, son regard sur la vie devient plus

positif. Petit à petit, elle reprend confiance en elle et le sentiment d'inutilité que pouvait causer l'isolement disparaît.

La perte d'audition peut parfois conduire à l'isolement social. Il est démontré qu'une légère perte peut se compenser par un effort d'attention, mais à des stades de surdité plus importants la perte d'audition peut engendrer une gêne lors de l'exposition à des bruits forts, ou provoquer des troubles discriminatifs dans les milieux bruyants, poussant peu à peu le malentendant à favoriser des milieux calmes en comité très réduit. Se mêle à cela, bien souvent, une incompréhension de l'entourage engendrant un sentiment de gêne voire même de honte pour le malentendant. Le port d'un appareil auditif permet de retrouver une vie sociale active avec la reprise d'activité de groupe en réduisant ces éléments perturbants.

Tous les 10 dB de perte, on observe une augmentation de 27% de risque de démence. L'appareillage est une solution pour garder la jeunesse du cerveau. Il permet de maintenir l'activité cérébrale de compréhension quel que soit l'âge grâce à la plasticité du cerveau, et donc d'éviter le vieillissement précoce du cerveau.

Contrairement à la vue, il ne suffit pas de porter un appareil auditif pour entendre correctement. L'appareillage nécessite forcément une période d'adaptation et de rééducation auditive. Le cerveau doit à nouveau s'entraîner à redécouvrir les sons. La prothèse auditive permet d'entendre, alors que la rééducation auditive permet elle, de comprendre. Il est donc incontestable que plus l'appareillage sera tardif, plus la perte sera importante et plus la rééducation sera longue. Pour ne pas arriver à ce stade et pour que fragilité auditive ne rime pas avec privation auditive, il est nécessaire de ne pas s'arrêter aux fausses pensées "ma perte est irrémédiable", "ça ne se corrige pas" et de remédier au plus vite à cette perte. Indéniablement, la surdité requiert une prise en charge la plus précoce possible pour maintenir une activité cérébrale la plus active qu'il soit.

UN ENTRAÎNEMENT AUDITIF PERSONNALISÉ

- 1 Bilan complet du patient. Le but est **d'obtenir une cartographie précise** de ses difficultés de compréhension
- 2 En fonction des résultats obtenus à l'issue de ce bilan, l'application Hearfit va proposer **un programme d'entraînement auditif personnalisé** sur plusieurs séances
- 3 Ce programme personnalisé se présente sous la forme d'**exercices ludiques** effectués sur une tablette tactile
- 4 La difficulté des exercices s'adapte aux progrès du patient et lui permet **d'évoluer à son rythme et en autonomie**

LE FAUTEUIL

ERGONOMIQUE

Un espace cocon, confortable pour une ambiance cosy propice à la concentration

COMPACT

Une emprise au sol réduite pour l'implanter au sein de votre centre

ACOUSTIQUE

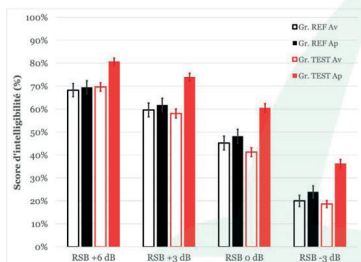
Revêtu d'isolant phonique pour une meilleure absorption des bruits et une qualité d'écoute optimale



Apport de l'entraînement auditif à l'intelligibilité du malentendant appareillé

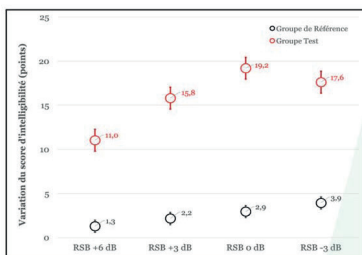
Résultats de l'étude de Christophe Németh diplômé d'Etat d'Audioprothèse, sur la solution **HearFit**

Audiométrie vocale dans le bruit



Évolution du score d'intelligibilité dans le bruit.

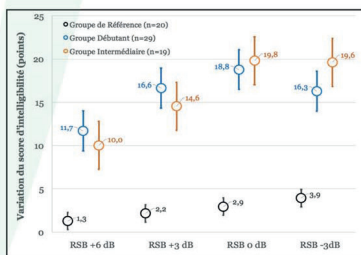
Le groupe de référence améliore son score d'intelligibilité très sensiblement et de manière non significative, alors que pour le groupe test nous constatons une forte amélioration, **l'entraînement auditif améliore de manière très nette son score d'intelligibilité.**



Amélioration du score d'intelligibilité dans le bruit

Comparaison du score d'intelligibilité dans le bruit pour quatre niveaux de RSB différents, du groupe de référence (noir) et du groupe test (rouge) avant et après entraînement auditif sur une période de dix semaines.

Une amélioration significative et d'autant plus importante que le RSB est défavorable.



Variation du score d'intelligibilité selon la difficulté de l'entraînement auditif

Chaque patient est réparti par groupe de difficulté après son premier bilan, Débutant (bleu) et Intermédiaire (orange).

Le groupe débutant améliore significativement sa compréhension pour des RSB favorables. Le groupe intermédiaire améliore quant à lui sa compréhension pour des RSB défavorables, car l'entraînement se fait dans le bruit.

Stéphane :

Nous avons créé un algorithme qui balaye 28 phonèmes de la langue française organisés en 21 groupes de confusions et nous nous appuyons sur une liste de plus de 700 mots.

Ce bilan se fait dans des environnements variés ; hommes et femmes dans le calme et dans le bruit.

En fonction des résultats obtenus à l'issue de ce bilan, l'application Hearfit va proposer un programme d'entraînement auditif personnalisé sur plusieurs séances.

Notre journaliste :

Comment se présente ce programme ?

Ludovic :

Ce programme personnalisé se présente sous la forme d'exercices ludiques effectués sur une tablette tactile. La difficulté des exercices s'adapte aux progrès du patient et lui permet d'évoluer à son rythme et en toute autonomie.

Notre journaliste :

En toute autonomie ?

Gaëtan :

Oui effectivement. Le fauteuil est disposé dans la salle d'attente (par exemple). Il est compact, avec une emprise au sol réduite. Il est revêtu d'isolant phonique pour une meilleure absorption des bruits et une qualité d'écoute optimale.

Le patient s'installe dans le fauteuil. Il se connecte seul à sa session via son mot de passe, effectue ses exercices d'entraînement auditif.

A l'issue, il obtient ses résultats et planifie ses prochaines séances.

Notre journaliste :

Combien de solutions d'entraînement auditif sont installées à ce jour ?

Stéphane :

Nous avons plus de 75 Hearfit présents sur le territoire. Nous pouvons dire qu'aujourd'hui nous avons environ 1900 patients qui bénéficient de cette solution.

Notre journaliste :

Quel est le retour des patients ?

Gaëtan :

La majorité ressent un réel changement de compréhension au bout de 4 séances. Tous expriment une volonté d'implication, d'attention et de concentration au quotidien. Ils sont

« J'entends mais je ne comprends pas »

« C'est bien mais dans le bruit je les retire »

« Je ne peux pas dire que je sois insatisfait de vos appareils mais je m'attendais à mieux... »

« Vos appareils ne me rendront pas mon audition »

« Finalement, je m'attendais à mieux comprendre... »

Quels sont les audioprothésistes aujourd'hui qui n'entendent pas ce genre de plaintes ?

Malgré toutes les techniques d'appareillage et de réglage, devez-vous laisser vos patients dans un mal être auditif ?

En France, 42,2 % des patients appareillés ne sont pas satisfaits de leur appareillage (DREES 2015)

Devez-vous accepter cet état de fait ?

Bien sûr que NON et c'est pour toutes ces raisons et le bien de vos patients que Ludovic DELACOUR, Gaëtan HUBERDEAU et Stéphane VAN DE GEHUGTE (société LDRD) ont créé Hearfit - la solution d'entraînement auditif.

Notre journaliste :

Hearfit, c'est quoi ?

Ludovic :

Hearfit c'est un logiciel couplé à un fauteuil acoustique. Cette solution propose aux patients appareillés de bénéficier de séances d'entraînement auditif personnalisé pour recouvrer une meilleure compréhension.

Notre journaliste :

Que propose le logiciel ?

Gaëtan :

La solution dresse d'abord un bilan complet du patient. Le but est d'obtenir une cartographie précise de ses difficultés de compréhension.

Notre journaliste :

Mais comment ?

pour la plupart plus détendu et n'appréhendent plus certaines situations qui les stressaient au quotidien.

Certains ont trouvé « leur cerveau moins endormi ! »

Notre journaliste :

Et le retour des audioprothésistes ?

Ludovic :

Les progrès sont notables et mesurables. Au-delà des résultats obtenus (cf. mémoire de C.NEMETH), les patients ont un regard différent sur leur audioprothésiste. Ils sont acteurs, moteurs de leur appareillage, viennent dans leur centre plus régulièrement et s'approprient cet environnement. Ils sont beaucoup plus souriants et vont même jusqu'à se challenger entre eux. En tant qu'audioprothésiste, la relation patient est bien plus aisée, positive et constructive.

Notre journaliste :

Et si les audioprothésistes veulent en savoir plus ?

Stéphane :

Nous sommes à leur disposition pour toutes questions. Ils peuvent également avoir de nombreuses informations sur notre site internet. Surtout qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec des audioprothésistes qui ont installé Hearfit dans la pratique de leur métier au quotidien.

Hearfit by LDRD

65 rue André Beury

10000 Troyes

Tél. : 09 71 44 58 61

<https://hearfit.fr/>



Jeanne LEGOFF
Trésorière
2^{ème} année Cahors

Les enjeux environnementaux

La protection de l'environnement est au centre des préoccupations depuis quelques années. Le monde de l'audioprothèse a aussi son rôle à jouer en la matière.

Les actions pouvant être réalisées pour préserver l'environnement sont diverses. En matière d'audioprothèse, il existe quelques gestes simples à mettre en place.

Dans un premier temps, il est important de noter que les appareils de correction auditive sont des DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique. Ces déchets sont des équipements en fin de vie ayant fonctionné grâce à une alimentation électrique ou via un champ électromagnétique.

La plupart du temps, ces DEEE contiennent des métaux qui peuvent nuire à l'environnement.

Les actions aujourd'hui mises en place sont les suivantes :

- Les aides auditives :

En moyenne, la durée de vie d'un appareil auditif est d'environ quatre à cinq ans. Aujourd'hui, la plupart des sujets appareillés renouvellent leurs prothèses auditives tous les quatre ans, ce qui correspond à la fréquence de leur remboursement par la sécurité sociale et leur régime complémentaire. Le renouvellement est souvent souhaité par le patient pour des raisons de confort. En effet, les avancées technologiques ont permis une amélioration de la qualité de vie des patients. Pourtant, ces appareils jugés dépassés sont souvent encore en état de fonctionnement.

L'audioprothésiste peut alors proposer diverses solutions au patient pour la réutilisation de ses anciennes prothèses. La plus courante est de faire don de ses prothèses auprès d'un organisme de récolte ou d'un audioprothésiste partenaire des

Offres "Spécial Etudiants"

NEWSON

Les Otoscopes professionnels

1 **Le plus économique !**
OTSCOPE HEINE mini3000
Caractéristiques techniques identiques au HEINE mini3000 F.O. mais :
• Avec éclairage XFL direct.
• Sans raccords de soufflerie pour test pneumatique.
• Livré complet avec spéculums.
188 € TTC -34% 66 € TTC

2 **Avec Fibre Optique !**
OTSCOPE HEINE mini3000 F.O.
• La fibre d'observation avec un grossissement de 3 fois fournit des images réalistes exemptes de distorsions de l'objet à examiner.
• Accès facile à l'oreille grâce à la fenêtre d'observation intégrée qui peut pivoter sur le côté et peut être fermée hermétiquement.
• L'éclairage diode par fibres optiques (F.O.) permet une illumination sans ombres du tympan et du canal auriculaire.
• Livré complet avec spéculums.
151 € TTC -36% 97 € TTC

3 **Avec fibre optique à LED**
OTSCOPE HEINE mini3000 LED F.O.
Caractéristiques techniques identiques au HEINE mini3000 F.O. mais :
• Apporte 100% de lumière en plus comparé aux instruments à éclairage Xfluo rétro-illuminés.
• Excellent rendu des couleurs, parfait à l'inspection pour les tons rouges.
• Livré complet avec spéculums.
199 € TTC -30% 140 € TTC

4 **Kit rechargeable complet !**
OTSCOPE HEINE mini3000 NT
Composé de :
• 1 Otoscope LED F.O.
• 1 pouce coton
• 1 double chargeur avec affichage du statut de charge
• Charge automatique, fonction de charge rapide (à heures) sur charge en possible.
• Livré complet avec 5 spéculums à usage unique aux diamètres de 2,5 à 6 mm.
549 € TTC -30% 392 € TTC

5 **5 ans de garantie**

COUPON à nous retourner avec votre règlement
NEWSON 21 rue Eugène Sue 76700 Maisons-Alfort
Tél. : 01 43 76 12 00 - Mail : contact@newsn.fr

Votre adresse :

Tél. :

Votre choix : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5
+ Frais de port : 13€ TTC

- Règlement par chèque à l'ordre de NEWSON
- Joindre une copie de votre carte d'étudiant

Opérations valables jusqu'au 31 mars 2018

associations. Ces appareils pourront alors être utiles au cours de missions humanitaires.

Il est envisageable de recycler intégralement ou en partie les composants des appareils de correction auditive mais peu de choses sont mises en place dans ce sens.

- Les piles :

Il existe quatre types de piles ayant une autonomie allant de trois à une vingtaine de jours.

La consommation de piles par ce type d'appareils est assez conséquente, il est donc primordial pour l'audioprothésiste d'effectuer la collecte de ces composants.

Les piles utilisées pour alimenter les appareils de correction auditive sont composées de nombreux produits chimiques et de métaux néfastes pour l'environnement.

Les piles utilisées aujourd'hui pour les appareils auditifs sont des

piles « Zinc-air ». Depuis 2015, elles ne contiennent plus de mercure. Elles sont donc à présent classées dans la catégorie des déchets non dangereux. Cependant elles ne sont pas biodégradables, mais peuvent être recyclées.

Il est de l'ordre du devoir pour l'audioprothésiste de renseigner ses patients et de leur proposer une solution de recyclage des piles et des accumulateurs usagés.

Taille	Coloris	Aspect	Durée de vie théorique
Taille 10	Jaune		3 à 5 jours
Taille 312	Marron		6 à 10 jours
Taille 13	Orange		10 à 15 jours
Taille 675	Bleu		Environ 3 semaines

- Les batteries Lithium-ion :

Ces batteries sont utilisées dans le cas où le dispositif de correction auditive est rechargeable et n'utilise pas d'accumulateur auquel l'audioprothésiste peut accéder.

Le recyclage de ces batteries est aujourd'hui une chose compliquée de par le caractère dangereux de ses composants. Lors de la manipulation de ces éléments, il existe un risque de réaction de type explosion ou incendie provoquée par la puissance électrique résiduelle.

De plus, ces batteries sont composées de cobalt, de nickel et de manganèse, sources de pollution pour les sols et l'eau.

Il existe deux types de méthodes pour recycler ces batteries : les méthodes physiques et les méthodes chimiques. La plupart du temps c'est une combinaison des deux méthodes qui permet le recyclage le plus efficace et le moins dangereux.

Dans le domaine du recyclage des batteries lithium-ion, l'évolution reste lente mais de nombreuses recherches sont en cours. Aujourd'hui, seule une partie infime du contenu de ces batteries est récupérée. L'utilisation de ces batteries reste donc une solution peu satisfaisante car énergivore, polluante et à l'origine de nombreux déchets toxiques.

L'avenir nous dira s'il est possible de combiner un appareil performant et facile à recharger au respect des contraintes environnementales plus présentes que jamais.

Sources :

<https://energieetenvironnement.com/2018/07/08/les-limites-pratiques-du-recyclage-des-batteries-au-lithium/>

http://docnum.univ-lorraine.fr/public/BUPHA_MAUDIO_2012_SALVAREZZA_NINA.pdf

<https://www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr/media/default/0001/01/4b1357071ba29b1974f92b0f0aa1d4baea671c0e.pdf>https://fr.wikipedia.org/wiki/Déchets_d%27équipements_électriques_et_électroniques



Léa ANTIGA
VP évènementiel
3^{ème} année Lyon

La déficience auditive dans le monde

Les premières prothèses auditives datent du XVII^e siècle. L'invention du microphone à charbon, des émetteurs, de la puce de traitement numérique du signal, et le développement de la technologie informatique a contribué à transformer l'aide auditive dans sa forme actuelle. Aujourd'hui, on compte plus de 466 millions de malentendants dans le monde, 34 millions sont des enfants. Le vieillissement de la population mondiale explique ce nombre important. Or les appareils auditifs sont aujourd'hui produits en trop faible quantité pour répondre aux besoins des seniors, tout particulièrement dans les pays en voie de développement.

En Europe, 16 % de la population adulte souffre de problèmes auditifs soit 55 millions de personnes. Dans ce continent, le taux d'appareillage est en augmentation au cours des années. De plus, les personnes se font appareiller le plus souvent des deux oreilles. Le taux de personnes malentendantes qui utilisent des appareils auditifs est passé de 33% en 2009 à 37% en 2015. En revanche le taux d'appareillage est très différent selon les pays. Le Danemark est le pays en tête avec 47,8% de taux d'équipement. La France et l'Italie ont le taux d'équipement le plus faible avec 30,4% et 24,6%. Pour augmenter ce taux d'équipement, la France a mis en place la réforme 100% santé pour permettre aux personnes les plus précaires de bénéficier d'un appareillage auditif.

Aux Etats-Unis, plus de 35 millions de personnes souffrent de déficiences auditives. Cela correspond à 11,3%

de la population. Environ 1 écolier sur 10 souffre d'une déficience auditive. Plus de 25 millions d'entre eux ne portent pas d'appareil(s) auditif(s). Les projections de Marke Trak VII indiquent que la population déficiente auditive augmentera jusqu'à 40 millions en 2025 et 53 millions d'ici à 2050. Dans ce pays, le système de sécurité sociale publique est très limité et les assurances ne couvrent pas les frais pour un appareillage. C'est pourquoi, les malentendants qui veulent s'appareiller doivent souvent payer leur(s) appareil(s) auditif(s) dans la totalité. En revanche, les personnes en précarité peuvent demander de l'aide à l'état ou par exemple à des organisations fraternelles comme le Lions Club. Il faudra malgré tout patienter pour s'appareiller car les listes d'attente sont longues. Le marché de l'audioprothèse aux Etats Unis est privé. Il faut donc consulter un professionnel de santé auditive pour s'appareiller. Mais depuis 2017, les américains souffrant d'une perte légère à modérée peuvent acheter leur(s) appareil(s) en vente libre sans ordonnance. Ils peuvent les trouver dans une pharmacie par exemple. Ensuite, il faudra que la personne qui détient un équipement pour s'appareiller se rende chez l'audioprothésiste pour effectuer les réglages. Elle achètera alors des prestations de suivi à l'audioprothésiste. Cette loi rend l'appareillage plus abordable car ces appareils coûtent le dixième du prix d'un traditionnel.

L'Asie est le continent où la densité de population est la plus élevée et où l'on trouve donc le plus de personnes en déficiences auditives. Dans les pays en voie de développement comme l'Inde ou le Pakistan, il est difficile de connaître le nombre de malentendant car il y a peu d'étude. On sait que la déficience auditive chez les enfants est plus répandue dans les zones rurales à cause de la prévalence de maladies infectieuses dangereuses. On trouve aussi beaucoup de personnes malentendantes suites à des mariages consanguins. Le continent manque cruellement de médecins ORL et de moyens pour dépister et appareiller les personnes en déficiences auditives. Le manque d'accès aux

appareils auditifs dans ce continent avec des pays à revenu faible est causé par une pénurie en personnel formé pour adapter ces appareils et les réparer en cas de panne. De plus, le coût d'un appareillage est moins élevé que dans les pays développés mais il reste exorbitant. Ce sont donc des soins de luxe hors de portée pour la majorité de la population. En Inde par exemple, la personne qui a la chance d'être appareillée n'arrive pas à trouver des piles ou n'a pas les moyens de s'en procurer. Les appareils ne sont donc pas portés. Il faut donc trouver dans ce continent une aide auditive adaptée aux pays. Par exemple, un appareil auditif rechargeable sera inefficace en Inde par exemple ou beaucoup de foyers ne sont pas équipés d'électricité. Il faut bien évidemment faire baisser le coût d'un appareillage et trouver plus de médecins et d'audioprothésistes capables de prendre en charge tout le suivi du patient.

En Afrique, il est difficile de connaître le nombre de personnes malentendantes et les causes de leur déficience auditive. La sensibilisation y est extrêmement faible et le

manque de moyens financiers et matériels entraîne un manque de dépistage auditif. Les enfants sont beaucoup touchés par une perte auditive en raison des infections de l'oreille, du manque de traitement et du manque d'hygiène. En effet, les enfants atteints subissent une exclusion de la société à vie (système scolaire pour les plus jeunes, ou professionnel à l'âge adulte). Tout comme dans les pays en Asie, le manque de médecins et d'audioprothésistes ne favorise pas l'appareillage en Afrique. Le coût d'un appareillage est aussi très coûteux, il est donc réservé à une population aisée de l'Afrique. En 2009, au Botswana, une entreprise a décidé d'apporter une solution innovante dans le monde de l'audioprothèse dans les pays en développement. Ils inventent Solar Ear, la première prothèse auditive solaire. Elle est vendue 200 dollars avec l'appareil auditif numérique, le chargeur solaire ainsi que quatre batteries. Cette prothèse est vendue à un prix modéré mais elle permet surtout aux personnes de pouvoir recharger leur(s) appareils(s) sans piles ni électricité. Le chargeur peut recharger 3 batteries en même temps en quelques heures (2 à 3 heures). Dans ce continent il existe aussi beaucoup d'associations qui viennent en aide aux personnes atteintes de déficiences auditives. Des étudiants européens par exemple se déplacent avec du matériel nécessaire au dépistage ainsi que des appareils auditifs. Cela permet de sensibiliser la population africaine, de les dépister et d'appareiller les cas les plus nécessaires.

Dans le monde, il y a une forte inégalité entre les personnes qui souffrent de déficiences auditives et celles qui s'appareillent. Dans les pays en voie de développement, il est très difficile de dépister et d'appareiller la population car il y a un manque de médecins et de moyens. De plus quand une personne est appareillée dans ce pays, il est très difficile pour elle de se procurer des piles par exemple. Dans les pays développés, le principal problème qui repousse le patient à s'appareiller est le prix de l'appareillage.

C'est pourquoi ces pays essaient de faciliter l'appareillage comme le 100% santé en France ou les aides aux Etats Unis.



Une nouvelle idée de l'entrepreneuriat !



Fabien BOUGER
Fondateur et audioprothésiste
chez Sensation Auditive

"C'est justement pour répondre à certaines évolutions du secteur que nous avons créé le réseau Sensation Auditive, voici un peu plus d'un an. Permettre aux audioprothésistes, salariés ou jeunes diplômés sans capital de départ, de se lancer de façon indépendante dans la profession. Chacun doit rester dans son rôle et il n'est pas concevable que des fabricants s'attachent des réseaux de distribution : c'est une atteinte à la liberté d'exercice et au libre choix du patient. Cela pose un réel problème d'éthique. La suite logique devrait être le rapprochement entre fabricants-distributeurs et plateformes de soins, réduisant encore la marge de manœuvre de l'audioprothésiste et de son patient."

D'un autre côté, l'arrivée des enseignes d'optique, dont le propre marché est stationnaire depuis quelques années, est préjudiciable à notre profession lorsqu'on sait que 40% du prix d'un appareillage auditif est constitué de service, d'accompagnement, de proximité... Ou pourraient-ils se faire une place dans un simple coin audio ?

Le numerus clausus fixé pour la formation est une chance et une opportunité que les audioprothésistes et futurs diplômés doivent saisir pour reprendre la main sur leur profession. C'est tout le sens de notre enseignement : laisser le professionnel au premier plan de son activité, en lui assurant une structure d'accompagnement clé en main sur le plan financier, juridique, comptable et organisationnel."

Julie LANEVERE
Audioprothésiste
chez Sensation Auditive



J'ai connu Sensation Auditive par le bouche à oreille. Lors de ma rencontre avec Fabien Bouger, il m'a expliqué le concept qu'il développe et m'a proposé de m'associer à Sensation Auditive pour créer trois ou quatre centres de correction auditive. En découvrant son concept, j'ai su très vite que je voulais appartenir à l'aventure Sensation Auditive. Effectivement, pour moi ce concept permet de pouvoir concilier le métier d'audioprothésiste et de chef d'entreprise sans tous les risques que nous pouvons rencontrer lors d'une création d'entreprise, dans le sens où Sensation Auditive se porte caution auprès des banques. Ce qui est assez novateur dans le concept, c'est que nous sommes à la fois salarié et gérant de notre propre société.

Aujourd'hui, j'ai trois centres ouverts et un autre en travaux qui ne va pas tarder à ouvrir. Sensation Auditive offre une multitude de services : pôle de formation, pôle de communication, centrale d'achat, support informatique, etc. Pour moi, Sensation Auditive m'a permis d'aborder les patients, les ORL et les fournisseurs de manière structurée et d'instaurer un climat de confiance immédiat. Je me suis sentie à tout moment libre de ma façon de penser tout en étant épaulée par une équipe de professionnels (juriste, comptable, développement, relationnel médical, etc.).

Avec Sensation Auditive vous pourrez protéger votre profession d'audioprothésiste !

- Formation diplômante et financement de votre diplôme universitaire
- Liberté de choix dans la méthodologie d'appareillage
- Accès à toutes les méthodologies d'appareillage auditif et à l'acouphenométrie.
- Spécialisation dans le réglage implant et pédiatrique si besoin, avec la notion d'excellence.
- Liberté de choix dans notre centrale d'achats (le seul groupement n'appartenant pas à un réseau de fabricants)
- Accompagnement comptable, juridique, RH et médical

contact : Fabien Bouger - 06 26 54 34 85 - fabien.bouger@sensation-auditive.com
www.sensation-auditive.com
<https://www.linkedin.com/company/sensation-auditive>



signia

Life sounds brilliant.

Styletto Connect.

Bien plus qu'une aide auditive.

Un aboutissement technologique, design, rechargeable et connecté.



GOLD
AWARD
2019



reddot design award
winner 2019

Depuis plus de 140 ans, **Signia est le fabricant historique et pionnier des solutions auditives**. Société empreinte du savoir-faire et de l'expertise Siemens, couplés à l'ingéniosité et la créativité de la nouvelle identité, **Signia établit sans relâche les nouveaux standards de performance et de qualité**, étant ainsi à l'**origine d'innovations** : aides auditives numériques, technologie rechargeable, maintenant inductive, synchronisation binaurale e2e et des nouveaux segments de marché peu développés jusqu'à ce jour.

Résolument tourné vers l'avenir, Signia n'imagine pas seulement les aides auditives de demain, conjuguant performances audilogiques, facilité d'utilisation et discrétion, mais s'inspire également du style de vie de chacun. **Dans chaque produit Signia, vous retrouverez les tonalités des expériences de tous les utilisateurs de nos aides auditives.**

Aujourd'hui, nous révolutionnons, une fois de plus, le marché de l'audition avec **Styletto™ Connect**.

Bien plus qu'une aide auditive, c'est l'aboutissement technologique design, rechargeable et connecté que vous attendiez.

Flatté par un look ultra moderne et récemment récompensé pour son design disruptif et élégant, **Styletto Connect répond aux attentes d'un marché en croissance et cross générationnel**, en quête d'un produit **élégant, high-tech et déstigmatisant**. Styletto Connect se positionne comme l'appareillage auditif le plus moderne et le plus complet du marché.



Connectivité

Bluetooth® Low Energy pour le streaming en stéréo du téléphone, de la musique et de la TV !



Rechargeable et nomade

Batterie Lithium-Ion et écran de charge nomade, 4* jours d'autonomie, avec redémarrage automatique après charge !



Nouveau design

Le **design** du Styletto Connect est résolument high-tech, associé à son **écran de charge blanc**, avec indicateurs Leds intégrés.

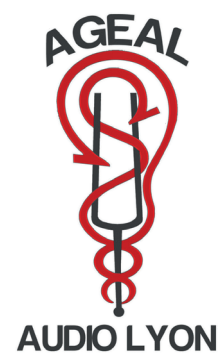


Bluetooth®



signia-pro.fr

*Pour une utilisation moyenne de 19h par jour, après 1 charge complète des aides auditives et de l'écran de charge, lequel permet 3 cycles de charge supplémentaires. Les marques, images et symboles Bluetooth® sont la propriété exclusive de Bluetooth SIG, Inc. utilisés par Signia GmbH sous permission. Les autres marques et symboles appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Cet appareil auditif est destiné aux personnes souffrant de troubles de l'audition. Il permet un gain maximum de 70 dB et un niveau de sortie maximum de 129 dB. Dispositif Médical de classe IIa. TUV SUD, CE 0123. Pour un bon usage, veuillez consulter le manuel d'utilisation. Classe II : Code générique (Base de remboursement) - de 20 ans : 2307926, droite / 2396117, gauche (1400 €) et + de plus 20 ans : 2392530, droite / 2341840, gauche (300 €). 07/2019. ©Signia GmbH 2019



CAHORS COCHLÉE CLUB

